

Lutte de classe

L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux mêmes

Infos sociales et politiques.

- Crèches: nouvelle journée de manifestations, samedi. (29.05)
- Retraites : vers des concessions au secteur public. (28.05)
- Besancenot : "Une journée de mobilisation ne suffira pas".(28.05)
- Compte-rendu de la mobilisation du 27 mai (titre de LdC). (28.05)
- Deux nouveaux sondages pour manipuler les masses laborieuses. (28.05)
- Sur les retraites. Voyons comment se disposent le gouvernement et leurs larbins qui leur servent de porte-parole. (25.05)
- Retraites : « Strauss-Kahn n'a fait que dire ce que dit le PS ». (23.05)
- L'âge légal de départ à la retraite passerait à 62 ou 63 ans. (23.05)
- Heuliez placé en redressement judiciaire. (22.05)
- Les agrégés n'ont plus le moral. (22.05)
- Le candidat du PS-FMI dans ses oeuvres. (21.05)
- Retraites. (21.05)
- Nicolas Sarkozy veut modifier la Constitution pour venir à bout du déficit public. (21.05)
- Interview de Marisol Touraine (PS) sur la question des retraites. (titre de LdC) (21.05)
- De plus en plus de personnes ont du mal à payer leurs factures EDF-GDF. (21.05)
- Les Français plébiscitent leurs services publics locaux. (19.05)
- Retraites : Aubry propose ressources nouvelles et mise à contribution du capital. (19.05)
- La gare Montparnasse bloquée par 2.500 infirmiers anesthésistes. (19.05)
- Le gouvernement, les institutions, seraient-ils légitimes ? (18.05)
- Vers une sortie de crise pour les classes moyennes. (18.05)
- Parti socialiste : du «care» à la nouvelle alliance de classe. (18.05)
- La patronne de Vigimark a passé la nuit avec ses salariés. (14.05)
- La direction d'une usine automobile séquestrée dans le Doubs. (13.05)
- Manifestation d'infirmiers anesthésistes devant l'Elysée. (13.05)
- Sommet social : la presse raille Sarkozy, «l'austère qui se cache». (12.05)
- Villiers-le-Bel: un SMS annonce la réduction des vacances scolaires... et les élèves bloquent le collège. (12.05)
- Retraites: le MEDEF juge "nécessaires" les mesures d'âge et de durée de cotisation sur la base de simulations du COR. (12.05)
- Patrick Pelloux: "L'objectif de Sarkozy est de casser la sécurité sociale". (12.05)
- Sommet social. Wauquiez : généralisons la précarité. (Titre de LdC) (11.05)
- Les principales mesures du Grenelle 2. (12.05)
- Pourquoi des élus de Nanterre divorcent du Parti communiste. (11.05)
- Des salariés de La Poste occupent les locaux de la direction à Nanterre. (11.05)
- Manif spontanées de lycéens contre une supposée réduction de leurs vacances. (11.05)
- Retraites. Ils abattent leurs cartes. (11.05)
- PS revendique la rigueur. Leur candidat : le FMI ! (10.05)
- Terra Nova : "Il faut aligner la fiscalité des retraités sur celle des actifs". (10.05)
- Retraites. Sondage : manipulation, amalgame, intox... rien n'y fait ! (09.05)
- L'assouplissement de la carte scolaire a déstabilisé le paysage éducatif. (08.05)
- France: le secteur agricole enregistre une baisse des emplois et du revenu réel par actif, selon Eurostat. (08.05)
- Culture: plusieurs milliers de manifestants à Paris jeudi. (07.05)
- Les personnels des crèches à nouveau en grève et dans la rue. (07.05)
- Le gouvernement aux ordres des agences de notation ou de l'aristocratie financière. (06.05)
- Haute-Normandie: des dirigeants séquestrés par leurs salariés. (06.05)
- En famille. (05.05)
- Les amitiés frontistes de Roland Dumas ressurgissent. (05.05)
- La grève des bateliers s'étend. (05.05)

- Le PS est dans le camp des ennemis du prolétariat. Deux preuves supplémentaires. (04.05)
- Un point sur les retraites. (04.05)
- Appel à la grève des infirmiers-anesthésistes, mardi. (03.05)
- Pas confiance. (02.05)
- Dur, dur ! (02.05)
- Retraites. Intox médiatico-syndicale : si la mobilisation est faible le 1er mai, c'est foutu ! (02.05)
- La courbette de Sarkozy face à Hu Jintao. (02.05)
- 1er-Mai : mobilisation moins importante qu'en 2009. (02.05)
- Fin de la grève à Airbus France, négociations en vue. (02.05)

Fin de la grève à Airbus France, négociations en vue. (02.05)

Reuters - 30.04

Les salariés d'Airbus France cesseront dans l'après-midi leur mouvement de grève après avoir obtenu une nouvelle réunion de négociation sur les salaires avec leur direction, apprend-on de source syndicale.

L'intersyndicale CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC-CFE d'Airbus France avait entamé lundi dernier ce mouvement, qui a entraîné le blocage partiel des sites de production de l'avionneur, pour dénoncer la faiblesse des propositions d'augmentation de salaire de la direction dans le cadre du plan "Power 8".

"Le blocus partiel des sites de production de Toulouse, Nantes et Saint-Nazaire sera levé vendredi à partir de 15h00", a déclaré à Reuters Jean-François Knepper, délégué central FO.

Après avoir proposé une augmentation annuelle de 1,5% des salaires, la direction d'Airbus France avait accepté vendredi dernier une hausse de 1,9% qui avait été refusé catégoriquement par les salariés. Les négociations étaient depuis bloquées, les salariés réclamant une hausse de 3,5%, comme l'an dernier.

Le mouvement a été levé après la convocation par la direction du groupe d'une nouvelle réunion de négociation salariale mardi prochain, a précisé Jean-François Knepper.

"Cette proposition signifie que la direction a de nouvelles propositions à nous faire. Le fait qu'elle ne soit plus bloquée, a priori, sur un maximum de 1,9% est déjà une victoire pour notre mouvement", a-t-il ajouté.

Marina Lensky, déléguée centrale CFTC, a estimé que la mobilisation des salariés avait payé.

"Mais rien n'est gagné", a-t-elle dit. "Attendons mardi prochain et leurs propositions nouvelles. Une chose est certaine: un nouveau blocus des chaînes semble difficile à imaginer, quoi qu'il arrive. C'était efficace, certes, mais la logistique était énorme".

Tout au long de cette semaine, près de 30% des salariés des trois sites d'Airbus France avaient participé à des mouvements tournants de grève, désorganisant la production au point de paralyser, jeudi soir, plusieurs chaînes d'assemblages à Toulouse d'avions A3220 et A330 notamment.

Une manifestation avait réuni vendredi dernier 10.000 ouvriers sur les trois sites français d'Airbus.

1er-Mai : mobilisation moins importante qu'en 2009. (02.05)

LeMonde.fr avec AFP, Reuters - 01.05

Les cortèges du 1er-Mai sont moins importants qu'en 2009 dans les villes de province et à Paris, selon les premières estimations diffusées en début d'après-midi. Cinq syndicats – la CGT, la CFDT, FSU, l'UNSA et Solidaires – avaient appelé les salariés à manifester "nombreux" au moment où les négociations commencent sur le dossier de la réforme des retraites.

Les premiers chiffres des autorités signalent une participation en recul par rapport à 2009, où la journée de mobilisation avait réuni entre 465 000 et 1,2 million de manifestants. Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, parle de "300 000 manifestants en province". A ses yeux, la mobilisation sera tout de même "supérieure aux rendez-vous traditionnels" du 1er-Mai. Mais moins importante qu'en 2002 et surtout

qu'en 2009. Il explique cela par "le contexte de crise" actuel en France.

Même discours chez son homologue de la CFDT, François Chérèque, qui reconnaît une mobilisation "certes un peu moins [importante] que l'année dernière" mais "plus importante que les 1er-Mai traditionnels". "Il ne faut jamais faire du 1er-Mai un test social, le 1er-Mai a toujours été une journée de rassemblement pour exprimer les difficultés du jour", a-t-il aussi affirmé, alors que s'approche le sommet social sur le dossier des retraites, prévu le 10 mai à l'Élysée.

"CEUX QUI ONT DÉCIDÉ DE FAIRE ROUTE À PART ONT TORT"

"Ceux qui ont décidé de faire route à part ont tort car cela affaiblit le mouvement social" et ils "portent une responsabilité dans les difficultés du moment et de demain", a également ajouté M. Chérèque. Auparavant, il avait directement critiqué la position de SUD sur les retraites, taxant le syndicat de "conservateur". Les divisions entre syndicats ont sans doute pesé sur la faible mobilisation. Force Ouvrière a décidé de défilé à part, organisant quelque 120 initiatives sur tout le territoire français. La CFTC organise quelques rassemblements en régions. La CFE-CGC se tient également à l'écart.

A Paris, la manifestation à l'appel de cinq syndicats (CGT, CFDT, UNSA, Solidaires et FSU), ainsi que le syndicat étudiants UNEF et lycéen UNL, a rassemblé 45 000 personnes, selon les syndicats. "Les salariés, par leur participation à ce 1er-Mai, disent très clairement qu'ils ne sont pas prêts à accepter des sacrifices sociaux dans ces deux rendez-vous", a lancé M. Thibault lors de la manifestation parisienne.

Près de 280 rassemblements ont été signalés partout en France, samedi. Les plus importants ont eu lieu à Bordeaux – où entre 5 200 personnes et 15 à 20 000 personnes ont défilé, selon les sources – à Marseille – entre 3 500 personnes et 15 000 personnes – à Nantes – entre 2 500 et 5 000 manifestants, selon les sources – et à Rouen, où entre 3 400 et 7 000 personnes participaient au cortège. A titre de comparaison, les affluences dans ces villes étaient deux, voir trois fois plus importantes en 2009.

Des milliers de manifestants ont également battu le pavé dans de nombreuses villes françaises comme à Toulouse (5 000 à 6 000), Rennes (3 500 à 7 000), au Mans (2 500 à 5 000), à Lille (2 000 à 2 500), à Orléans (2 000 à 3 000), à Strasbourg (1 750 à 5 000), à Tours (2 400 à 2 500). Des mobilisations ont également été signalées à Montpellier (3 000 à 5 000), à Nice (2 300), à Metz (1 200 à 3 000), à Poitiers (1 200 à 3 000), à Cherbourg (2 500 à 5 000), à Limoges (2 500 à 5 000) ou à Graulhet, petite ville du Tarn, où entre 750 et 3 000 manifestants ont commémoré les 100 ans de la grève des mégissiers de 1910.

La courbette de Sarkozy face à Hu Jintao. (02.05)

Slate.fr - 02.05

Nicolas Sarkozy effectuait du 27 au 30 avril la deuxième visite d'Etat de son mandat en Chine, où il a notamment rencontré le président Hu Jintao. Ce dernier a déclaré que cette visite ouvrait «une nouvelle page» dans les relations entre les deux pays, et nombreux sont les observateurs à avoir noté le climat amical entre les deux chefs d'Etat. Mais une photo prise par l'agence Reuters donne une autre image, hautement symbolique, des relations entre la France et la Chine: un Sarkozy faisant la courbette à un Hu Jintao se tenant bien droit.

L'image est la copie presque conforme d'une photo du président américain Barack Obama s'inclinant devant son homologue chinois lors du sommet sur le nucléaire à Washington début avril, et qui lui avait valu d'être accusé de déshonorer les États-Unis par des blogs républicains. Le site Scared Monkey écrivait ainsi :

"C'est devenu le symbole de Barack Obama... des dépenses hors de contrôle, plus d'impôts, le refus d'écouter le peuple et l'inclinaison face aux leaders étrangers. [...] Pour rappel, la Chine est un pays communiste. Imaginez-vous un président américain s'inclinant devant le cubain Fidel Castro ou un Premier ministre soviétique?"

En France, la Guerre froide est oubliée et Nicolas Sarkozy n'a pas été accusé de s'incliner devant l'ennemi communiste, mais Pierre Haski souligne dans les colonnes de Rue89 la portée symbolique du geste:

"C'est la photo qui tue. Sans doute ce «moment décisif» cher à Henri Cartier-Bresson était-il trop tentant pour symboliser la nouvelle puissance chinoise et la contrition de Nicolas Sarkozy qui cherchait à se réconcilier avec LA nouvelle superpuissance. Et peut-être que cette image est totalement trompeuse, ne montrant qu'un instant déconnecté de son environnement."

Il n'empêche, cette photo de l'agence Reuters est violente car elle illustre à merveille les nouveaux rapports de force mondiaux tels que cherchent à les signifier les dirigeants chinois, d'abord à leur peuple, et au reste du monde.

Au petit jeu des courbettes, c'est en tous cas le ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo qui a remporté le premier prix en Chine, se cassant littéralement en deux face à Hu Jintao.

Retraites. Intox médiatico-syndicale : si la mobilisation est faible le 1er mai, c'est foutu ! (02.05)

AP - 30.04 et 01.05

Le titre d'un article d'Associated Press repris en boucle par les médias donne le ton : "Retraites : mobilisation décisive samedi. ". Ce sont Les Echos plus loin qui lache le morceau.

1- Le 1er Mai 2010 ne sera pas tout à fait comme les autres. L'ampleur de la mobilisation, samedi, sera déterminante pour les syndicats qui, malgré leurs divisions, entendent peser sur la réforme des retraites, et sur le sommet social prévu à l'Elysée le 10 mai.

2- "Vu le contexte, cette édition est tout sauf un 1er Mai rituel. Si l'on veut peser sur le projet de loi, c'est maintenant qu'il faut se mobiliser, et non pas dans un mois, quand le texte sera ficelé", a déclaré le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault, dans un entretien au journal "Libération" de vendredi.

"Soyez sûr que le gouvernement, lui, sera très attentif au niveau de la mobilisation. Même s'il a déjà défini la philosophie de son projet" de réforme des retraites, a-t-il estimé.

Commentaire.

Le 1er mai n'a jamais donné lieu à une mobilisation générale de la classe ouvrière, seuls les syndicalistes et les militants des partis ouvriers y participent, et encore quand ils n'ont pas mieux à faire ! Les dirigeants syndicaux le savent, c'est un moyen pour eux de reporter le passage (éventuel) de la contre-réforme des retraites sur le prolétariat, c'est d'ailleurs le discours que tiennent bon nombre de syndiqués.

Thibault a aussi dit "On ne sait pas exactement ce que le gouvernement va mettre dans sa loi, mais on a là un socle intéressant de mobilisation pour lancer d'autres initiatives". (AP 01.05)

Ben voyons, on ne connaît pas ses intentions : travailler plus longtemps pour toucher une plus petite retraite.

3- Pour le secrétaire général de la CFDT François Chérèque, le moment sera "important", face à "la situation sociale", et pour "montrer" au gouvernement la "détermination" des syndicats et des salariés sur les retraites.

M. Chérèque souhaite "une vraie réforme de fond", pour laquelle, selon lui, "le gouvernement manque de courage".

"Le gouvernement refuse de débattre de ce sujet là, il n'est pas moderne, il est conservateur", a estimé M. Chérèque.

Le journal Le Monde rapporte qu'il avait directement critiqué la position de SUD sur les retraites, taxant le syndicat de "conservateur".

Commentaire

Selon Chérèque le gouvernement et le syndicat SUD seraient "conservateur". Traduction : le gouvernement serait "conservateur" parce qu'il n'ose pas liquider le système de retraite par répartition et SUD parce qu'il le défend à l'opposé de Chérèque qui souhaite sa liquidation. Quand on dit que les dirigeants syndicaux sont les lieutenants de la bourgeoisie au sein du mouvement ouvrier, Chérèque en fait ici la démonstration.

Chérèque a estimé lui aussi que la mobilisation assez faible de ce samedi était liée au fait que "les salariés n'ont pas une seule ligne écrite du projet de réforme du gouvernement" sur les retraites. Mais selon lui, "quand le gouvernement aura dit quel est son projet, on sera en mesure, dans l'unité, de mobiliser si le projet ne va pas dans le bon sens".

Parce que pour le jaune Chérèque, le projet du gouvernement pourrait aller "dans le bon sens".

4- Le secrétaire général de l'UNSA Alain Olive a reconnu une "mobilisation en demi-teinte" le 1er mai. "Tant qu'on n'aura pas les premières indications sur les hypothèses de la réforme, les gens seront l'arme au pied", a-t-il déclaré à l'Associated Press.

Commentaire.

On veut bien le croire, reste à savoir comment les travailleurs vivent les coups qui leur ont été portés au cours des dernières années. A zéro degré l'eau se transforme en glace, à un degré elle demeure sous sa forme initiale. L'état d'esprit des travailleurs est-il à 0 ou au-dessus ? Est-

ce la question des retraites qui le fera passer à O, pas sûr pour tous ceux qui en sont éloignés, mais la classe ouvrière nous réserve parfois de bonnes surprises, au-delà des discours contradictoires des appareils quand elle décide de prendre son sort en mains. Pour ne pas louper ce moment, vaut mieux être en avance sur les masses en leur montrant la voie, qu'à la traîne.

5- "Bien sûr, pour peser sur les choix du gouvernement et défendre notre système de retraite, la CFTC ne manquera pas d'appeler tous les militants à une large mobilisation après les concertations, au moment du débat au Parlement", début septembre, ajoute Jacques Voisin. Mais pour lui, "la concertation d'abord, la manif après!".

La CGC, de son côté, "demande que soit respecté le temps de la concertation et des propositions avant toute éventuelle contestation". (AP 30.04)

Commentaire.

Mieux vaut tard que jamais... pour sauver les apparences, on a compris.

6- Les hasards du calendrier ne poussent pas à la mobilisation, notamment en région parisienne : ce samedi tombant en pleines vacances scolaires, soulignent Les Echos. (Lepost 01.05)

Commentaire.

Les dirigeants syndicaux le savaient, donc en faisant du 1er mai une "étape" de la mobilisation contre le projet du gouvernement, ils voulaient se servir de la faible participation aux manifestations pour enterrer l'idée d'un appel unitaire à la mobilisation générale pour défendre nos retraites ou pire, une journée de grève générale.

Dur, dur ! (02.05)

Reuters - 01.05

Une majorité de 58% des Français disent s'en sortir "difficilement" avec les revenus de leur foyer, dont 14% "très difficilement", selon un sondage Ifop à paraître dans Sud-Ouest Dimanche.

42% des sondés estiment au contraire s'en sortir "facilement", dont 5% "très facilement".

Dans le détail, les professions les plus modestes sont les plus touchées par les difficultés, signalées par 74% des ouvriers, 73% des employés, mais aussi par les artisans et commerçants (67%). (Reuters 01.05)

Commentaire

Je vais faire hurler les ouvriéristes : pas encore suffisamment difficile pour dire : stop, là on en peut plus, on arrête tout ! Mais rassurez-vous, ça vient, ça vient...

Pas confiance. (02.05)

AP - 01.05

Un peu plus de la moitié des Français (52%) font confiance aux syndicats pour agir dans l'intérêt des salariés tandis que 46% éprouvent de la défiance à leur égard, selon les résultats d'un sondage BVA pour M6 diffusé samedi à l'occasion du 1er mai.

Les organisations syndicales sont néanmoins la seule institution à susciter davantage de confiance que de défiance de la part des personnes interrogées. Les chefs d'entreprise suscitent majoritairement de la défiance (54% contre 43%) tout comme l'opposition de gauche (56% contre 40%). Quant au gouvernement, les deux tiers des Français (67% contre 31%) ne lui font pas confiance pour agir dans l'intérêt des salariés. (AP 01.05)

Commentaire

A part cela la majorité des travailleurs ne comprendraient rien à rien...

Appel à la grève des infirmiers-anesthésistes, mardi. (03.05)

AP - 03.05

Le Syndicat national des infirmiers-anesthésistes (SNIA) appelle à une journée de grève et à des manifestations dans plusieurs villes, dont la plus importante aura lieu à Paris, mardi pour exiger une validation de leur diplôme au grade Master et des salaires équivalents à un niveau Bac +5.

A Paris, un rassemblement est prévu à proximité de la gare Montparnasse à partir de 11h, suivi d'un défilé jusqu'au ministère de la Santé. Des délégations venues des régions Aquitaine, Alsace, Bretagne et Normandie seront présentes dans le cortège parisien, selon l'organisation syndicale.

Le SNIA entend ainsi donner un prolongement à une première journée de mobilisation, le 11 mars, à la suite de laquelle "des promesses ont été avancées" par le ministère de la Santé mais "rien n'a été confirmé", selon un communiqué du syndicat.

"Nous attendons cette fois des propositions concrètes avec un échéancier de la part de Roselyne Bachelot. Les parlementaires ont relayé nos revendications", mais la ministre de la Santé "s'est contentée de botter en touche en répondant que le gouvernement de 2002 n'avait déjà que trop revalorisé les IADE (Infirmiers-anesthésistes diplômés d'Etat, NDLR)", selon le SNIA.

Dans un communiqué diffusé dimanche, le Syndicat des médecins anesthésistes-réanimateurs non universitaires (SMARNU) a apporté son soutien à ce mouvement.

"Nous rappelons le rôle essentiel en termes de qualité, de sécurité et d'efficacité de nos collaborateurs qui travaillent avec nous au sein du fonctionnement du bloc opératoire mais aussi dans diverses activités (prise en charge de la douleur, urgences, SMUR, réanimation)", écrit notamment l'organisation syndicale.

"Cependant", le SMARNU "demande à ce qu'il ne soit pas fait l'amalgame entre 'masterisation' (reconnaissance à négocier du niveau d'étude des infirmiers-anesthésistes) et 'pratiques avancées' (souhait des autorités de permettre à des IADE de réaliser certains actes médicaux dans un but économique et de gestion de la pénurie de médecins-anesthésistes générée par des politiques de santé successives irresponsables)".

Pour le SMARNU, "les IADE ne peuvent en aucun cas se substituer aux médecins-anesthésistes de manière autonome et systématique sur des actes techniques dont les risques et les complications potentielles relèveront d'une responsabilité et d'un suivi médical, ou des actes relevant d'une compétence médicale".

Un point sur les retraites. (04.05)

AP et Reuters - 03.05

- Des informations du Monde, selon lesquelles le gouvernement envisagerait de reporter de trois ans l'âge légal de la retraite en France en plusieurs étapes, sont "absurdes" et "ne reposent sur rien", ont déclaré respectivement l'Élysée et le ministre du Travail, Eric Woerth.

Selon le site internet du quotidien, www.lemonde.fr, qui cite des "sources concordantes", le président Nicolas Sarkozy envisagerait de proposer de reporter l'âge légal de la retraite à 61 ans en 2015, 62 ans en 2020 et 63 ans en 2030.

"Il n'y a pas de piste privilégiée pour l'instant et encore moins de décision de prise", a fait savoir l'entourage du président Nicolas Sarkozy. (Reuters 03.05)

Commentaire.

Il n'y a pas de "pistes privilégiées" selon le locataire du Palais, vérifions-le tout de suite... si besoin était, car notre conviction était déjà forgée avant cette intervention. Un extrait d'un article paru le 3 mai sur le site Libération.fr :

2- Pour le moment, Bercy «étudie la possibilité d'étendre le forfait social, cette contribution de 4% à la charge des employeurs, à certains revenus encore exonérés de cotisations», comme «les chèques vacances, les titres restaurant, les avantages accordés par les comités

d'entreprise, les chèques emploi-service préfinancés ou les indemnités de rupture (pour les licenciements et les départs en retraite)», explique Les Echos.

«L'extension du forfait social, qui serait très mal vue des syndicats, pourrait se justifier par le fait que ces rémunérations complémentaires se substituent, pour partie, aux salaires», selon le journal.

De plus, «le gouvernement pourrait en tirer plusieurs centaines de millions d'euros», ajoute la même source, qui précise que «les titres restaurant représentent 2,4 milliards d'euros, les chèques vacances 300 millions, les avantages accordés par les comités d'entreprise 2,6 milliards et les indemnités de rupture 3,5 milliards».

Commentaire.

Ces sommes ne se substituent pas au salaire, elles en font partie et les taxer revient à renflouer les caisses du capitalisme en nous volant une fois de plus une partie de notre salaire ; le capitalisme reposant sur l'extorsion d'une partie de notre force de travail se comporte comme un vulgaire voleur, il bénéficie du droit, de la loi pour agir en toute impunité dans le cadre de la Constitution de la Ve République, sa loi forgée pour mieux nous enchaîner au capitalisme.

Le pire c'est encore l'exonération de cotisations sociales dont bénéficie le patronat, car d'une part en ne versant pas cet argent aux organismes sociaux il nous vole une partie de notre salaire, et d'autre part quand c'est l'Etat qui verse cet argent à sa place, c'est avec nos impôts directs et indirects.

Après cela, devinez la nature de l'Etat et de ce gouvernement n'est pas difficile : capitaliste. On ne pourra pas nous dire que l'Etat serait au-dessus des classes sociales, il est l'expression et le représentant des intérêts de la classe dominante qui détient le pouvoir, la classe des capitalistes.

3- Le moins social pour tous. Xavier Bertrand sur RMC Info et BFM TV : "Si on décide d'aller plus loin sur l'âge ou sur la durée de cotisation, ce sera aller plus loin pour tout le monde", a-t-il souligné. "On va tout mettre sur la table et on va regarder comment on peut appliquer les mêmes règles".

Commentaire.

Cette précision ou menace s'adressait particulièrement aux fonctionnaires.

4- Pierre Moscovici a mis en garde le gouvernement lundi sur Canal+, en affirmant que la "mobilisation moyenne" du 1er mai ne lui donnait pas "" pour faire ce qu'il voulait sur la réforme des retraites : "Au moment où on annoncera je ne sais quelles mesures (...), je peux vous garantir que dans la rue, il n'y aura pas quelques centaines de milliers de personnes (...), mais il y aura des millions de personnes". (AP 03.05)

Commentaire.

Vous n'avez pas remarqué qu'on n'entend plus parler que des sacrifices que les travailleurs devraient consentir pour assurer la survie du capitalisme. Normal, non ?

Le PS est dans le camp des ennemis du prolétariat. Deux preuves supplémentaires. (04.05)

20minutes.fr et lefigaro.fr - 03.05

1- Quand le PS cogère déjà la société au plus haut niveau avec l'UMP contre le prolétariat.

«Près de la moitié de nos 316 recommandations ont déjà été appliquées», affirme Jacques Attali, président de la commission pour la libération de la croissance française.

La commission -réactivée il y a deux mois- présentera autour du 20 mai un rapport d'étape, un tableau de la situation économique et sociale de la France en 2020. De quoi servir de base à la rédaction d'un rapport final, prévu mi-juillet, contenant de nouvelles propositions. Beaucoup plus court que le précédent, pour mieux frapper les esprits, il «comblera quelques lacunes du premier rapport et s'attachera à montrer le chemin de la mise en œuvre des réformes», selon Jacques Attali.

Autrement dit, la crise étant passée par là, la commission est décidée à proposer des mesures chocs et immédiatement applicables. Jacques

Attali ne s'en cache pas : pour éviter le douloureux tournant dans la rigueur de mars 1983, qu'il avait vécu comme sherpa de François Mitterrand, «il faut prendre de sérieuses mesures de réduction de la dépense publique». C'est-à-dire améliorer drastiquement la gouvernance de l'État. C'est justement cette catégorie de mesures figurant dans son premier rapport -créations d'agences, suppression des départements, limitation du nombre d'opérateurs de l'État- qui a été le moins reprise par le gouvernement au cours des deux dernières années. La commission pourrait notamment recommander haut et fort l'inscription d'une règle d'équilibre des comptes publics dans la Constitution. «Les pays qui n'adresseront pas ce message fort aux marchés financiers sont tous menacés d'une crise financière grave à horizon dix ans», insiste l'économiste Jacques Delpla, membre des commissions Attali et... Camdessus. (lefigaro.fr 03.05)

ommentaire.

Traduction : la plupart des mauvais coups qui ont été portés aux travailleurs ces derniers mois par le gouvernement portaient la signature du PS. Donc pas en parole mais dans les actes, le PS a choisi son camp, et son camp c'est celui du parti de l'ordre, de la réaction.

Les marchés doivent commander la politique du gouvernement, celui d'aujourd'hui ou de demain, au moins c'est clair ! Alors pourquoi ne pas inscrire dans la Constitution que le capitalisme est éternel !

2- Consensus UMP-PS pour étrangler le prolétariat grec.

L'Assemblée nationale a donné dans la nuit de lundi à mardi son feu vert à la contribution française au plan d'aide d'urgence à la Grèce (16,8 milliards d'euros dont 3,9 dès 2010, sur un total de 110).

L'UMP et le PS ont voté ensemble en faveur de ce prêt à 5% destiné au sauvetage financier de la Grèce. Le projet de loi de finances rectificatives (collectif budgétaire) a été adopté à main levée, sans amendement, après une soirée de débat. Seuls les députés PCF et Parti de gauche, ainsi que Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, ex-UMP), ont voté contre. (20minutes.fr 03.05)

Commentaire.

Le titre suffit.

La grève des bateliers s'étend. (05.05)

Libération.fr et AFP - 04.05

Les bateliers, mobilisés depuis une semaine dans le Nord, ont étendu leur mouvement aux bassins de la Seine et de la Moselle en bloquant la navigation pour réclamer une revalorisation de leurs prestations, selon la Chambre patronale de la batellerie artisanale (CNBA).

«Il y a désormais des blocages à Paris, Douai, Lille, Champigny-sur-Seine, Conflans-Sainte-Honorine et en Moselle», a indiqué Michel Dourlent, président du CNBA, en précisant que ce mouvement était organisé par le syndicat patronal La Glissoire.

«Cela fait une semaine que le mouvement est parti du Nord-Pas-de-Calais, et depuis hier (lundi) il s'est étendu», a ajouté le responsable.

A Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), une douzaine de bateaux bloquent depuis lundi midi tout mouvement sur la Seine, d'après la brigade fluviale locale.

A Paris, le blocage est situé au pont d'Austerlitz, près du ministère de l'Economie et des Finances.

Les bateliers réclament la fixation de prix «plancher» pour le transport fluvial afin d'éviter le travail à perte dans un contexte de chute de leur chiffre d'affaires, malgré une bonne tenue des volumes transportés en France.

«On parle de Grenelle de l'environnement, on parle de réduire la part de la route, mais y-a-t-il réellement aujourd'hui la volonté d'accroître le transport fluvial», s'interroge Michel Dourlent.

«Pourtant pour transporter une tonne sur 100 km, il nous faut seulement 1 litre de carburant», assure-t-il.

Selon le président de la CNBA, de plus en plus de bateliers sont en grande difficulté économique. «Entre 2008 et 2009, le prix pour transporter une tonne de marchandises entre Pont-Sainte-Maxence dans l'Oise et Rouen par exemple est passé de 8 à 4 euros», explique le responsable de la CNBA, qui est l'équivalent d'une chambre des métiers.

Des discussions ont été engagées entre le syndicat La Glissoire, le comité des armateurs fluviaux, le CNBA et le ministère des Transports. Une nouvelle rencontre est prévue mercredi.

Le contrôle du travail des courtiers et le calcul d'un niveau de travail à perte font partie des sujets discutés pour tenter de trouver une issue à ce conflit.

Les amitiés frontistes de Roland Dumas ressurgissent. (05.05)

Rue89 - 04.05

Quinze ans après la mort de l'ancien président de la République, les liens entre mitterrandiens et frontistes perdurent. Dernière relation en date, celle de Roland Dumas, ex-ministre des Affaires étrangères, avec Louis Aliot, ex-secrétaire général du FN.

Licencié du Front national en juillet 2009 pour raisons économiques, ce dernier cherche à se reconvertir en tant qu'avocat. Titulaire d'un doctorat de droit public, il est dispensé de concours, mais doit recueillir les parrainages de deux avocats en exercice, auxquels il peut ajouter des lettres de recommandation.

Ses deux parrains sont Jean-Marie Crouzatier, professeur de droit à l'université de Toulouse 1, ainsi que Serge Didier, ancien d'Occident et avocat -également toulousain- reconverti en homme politique.

Plus surprenant de prime abord, figure parmi les signataires de ses lettres de recommandation, Roland Dumas, l'ancien président du Conseil constitutionnel en personne, révèle le blog Droite(s) extrême(s) du Monde.fr. Une histoire d'amitié, explique Louis Aliot à Rue89 :

« Roland Dumas était dans le jury d'un ami qui présentait sa thèse, il y a deux ans. On a sympathisé lors du traditionnel déjeuner qui suit, avec la famille, les amis, les membres du jury... »

« La IVe République était plus courtoise qu'aujourd'hui »

Le Point du 29 avril prête aussi à Roland Dumas un dîner récent chez les Le Pen, dans leur demeure de Montretout à Saint-Cloud, et relate un débat entre Jean-Marie, Marine et lui sur le film « Bienvenue chez les Ch'tis ».

Un dîner qui n'aurait jamais eu lieu, a fait savoir l'intéressé autour de lui. Mais il a tout de même confirmé et justifié au Monde.fr son soutien au futur avocat frontiste :

« Louis Aliot a toutes les qualités pour devenir avocat. Il a tous les diplômes. Il vaut la peine comme juriste. »

Roland Dumas et Jean-Marie Le Pen sont peu enclins à s'étendre sur leurs liens -aucun des deux n'a répondu aux sollicitations de Rue89 sur le sujet. Ces liens sont pourtant anciens. « Ils se sont connus en 1956 sur les bancs de l'Assemblée nationale », décrypte Louis Aliot :

« Roland Dumas était député socialiste et Jean-Marie Le Pen était député poujadiste. Ils brillaient par leur talent d'orateur. La IVe République était plus courtoise qu'aujourd'hui. »

« Les deux Roland repartent dans le même taxi »

La Ve République n'a pourtant pas empêché les accointances de perdurer. Après deux années de cohabitation, François Mitterrand est bien décidé à faire triompher de nouveau la gauche à la présidentielle de 1988. Quitte, pour y parvenir, à s'attirer les faveurs du Front national.

Un homme est mandaté pour cela : Roland Dumas. Les journalistes Emmanuel Faux, Thomas Legrand et Gilles Perez , dans leur livre « La Main droite de dieu, enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite » (Seuil, 1994), racontent un dîner en particulier :

« Un soir de mai 1988, Roland Dumas a rendez-vous sur les bords de la Marne pour un dîner chez les Faucher. Le père, Jean-André, est un ami d'enfance. Le menu des discussions s'annonce plus politique qu'intime, du fait de la présence d'un deuxième invité, Roland Gaucher. L'ancien et futur ministre des Affaires étrangères et ce membre du bureau politique du Front national n'ont pas besoin d'être présentés : ils se sont déjà rencontrés deux fois.

A priori, les deux hommes ne sont pas là pour négocier. Chacun est plutôt venu prendre le pouls de l'autre. Roland Dumas veut sonder les intentions réelles du Front national au deuxième tour : va-t-il jouer double jeu, à l'image du Parti communiste en 1981 ? Roland Gaucher fournit d'emblée une précieuse indication à son interlocuteur : « Il n'y a aucun risque pour que je vote un jour gaulliste, Chirac ou un autre. »

Et d'expliquer que la stratégie mise au point par Jean-Claude Stirbois et son équipe consiste à faire voter en sous-main pour François Mitterrand. Depuis plusieurs jours, par ses coups de téléphone ou des contacts directs, le secrétaire général du Front national et les siens s'agitent comme de beaux diables pour faire passer la consigne.

Au cours du dîner, Roland Dumas donne à Roland Gaucher du grain à moudre. Il évoque un possible retour du scrutin proportionnel, lui rappelle les combats antigauillistes du président de la République et, petit note affective pour un ancien croisé de l'Algérie française, lui remémore la réhabilitation tant controversée des généraux putschistes en 1982. A la fin de la soirée, les deux Roland repartent dans le même taxi. »

« Il n'a pas de conviction », dit-on de Roland Dumas

Les liens entre Roland Dumas et le Front national n'ont pas disparu depuis. Il a été vu par Le Monde « tout près » de Jany Le Pen au spectacle de Dieudonné le 18 décembre 2006 au Zénith de Paris, puis par L'Express en compagnie du président du FN à un cocktail dînatoire offert le 14 octobre 2008 à la résidence de l'ambassadeur d'Iran à Paris.

Georges Dumas, son père, a été dénoncé à la Gestapo puis fusillé en 1944. Roland Dumas paraît difficilement soupçonnable de partager les idées de quelqu'un pour qui les chambres à gaz ne sont qu'un « détail » de l'histoire. Un portrait du Monde paru en 1995 relevait :

« [...] "Il n'a pas de conviction", dit-on de lui. De fait, il n'a guère recours au registre de la morale ou des bons sentiments. Il entretient de vieilles fidélités, des relations tissées en sa qualité d'avocat, dans le monde arabe et en Iran notamment, qui le désignent pour les missions présidentielles délicates. »

Commentaire.

Roland Dumas est un bourgeois, de plus il a la morale de la classe dont il représente les intérêts sur le plan politique, celle des bourgeois qu'il partage avec le FN. Quoi d'étonnant là-dedans ? Qu'il ait été un dirigeant du PS ? Si ce n'était pas incompatible, c'est parce que le PS et le FN ont en réalité en commun la même nature sociale, une seule nature sociale et non une double nature comme on nous l'a expliqué frauduleusement pendant des décennies.

Dumas n'a pas de conviction, il n'a pas de morale peut-on lire, il est vrai qu'il ne faut pas s'embarrasser de principes ou de scrupules pour franchir les échelons sociaux dans cette société et devenir ministre sous la Ve République, néanmoins il a celles de ses intérêts personnels qui sont incompatibles avec l'appartenance au mouvement ouvrier, voilà au moins une chose dont on est certain.

Honte à tous ceux qui soutiennent le PS d'une manière ou d'une autre, ce sont les fossoyeurs du mouvement ouvrier. Besancenot vient de lui tendre la main, un geste de trop.

En famille. (05.05)

Lepost et Public Sénat - 03.05

Ce lundi matin, lors de l'habituel point presse de l'UMP, le porte-parole du parti, Frédéric Lefebvre, a rendu un « hommage » répété à François Hollande.

François Hollande avait réaffirmé un peu plus tôt qu'il voterait en tant que député le plan de soutien de la France à la Grèce, soulignant que « Nous ne sommes pas là dans un débat droite-gauche », mais « dans un débat européen ».

Le plan d'aide à la Grèce, mais aussi les retraites : « Je ne veux pas le faire à chaque fois, mais enfin, là encore, dans sa famille politique, celui qui a été le plus courageux est François Hollande, qui a reconnu qu'il y avait un lien entre le système de retraite et l'allongement de la durée de la vie ».(Lepost et Public Sénat 03.05)

Commentaire.

Faire payer les travailleurs grecs et non les capitalistes méritait bien un consensus de plus UMP-PS.

Frédéric Lefebvre a raison de préciser à sa façon que la seule raison d'être de l'Union européenne est de soumettre le prolétariat des 27 pays qui la compose au joug du capitalisme. C'est la seule perspective qu'elle peut lui proposer et qu'elle lui réserve, d'où la nécessité de la liquider.

Haute-Normandie: des dirigeants séquestrés par leurs salariés. (06.05)

Lepost - 05.05

Une trentaine de salariés CGT de l'usine Isotherma, à Montivilliers (Seine-Maritime), séquestrent trois de leurs dirigeants. Cette action a débuté le mercredi 5 mai dans l'après-midi, indique France 3 Haute-Normandie.

Cette entreprise de maintenance industrielle a été placée en redressement judiciaire le 30 avril dernier. Les salariés ont donc des difficultés à être payé, mais d'après des syndicalistes de la CGT, deux dirigeants auraient touché 9.000 et 7.500 euros de prime.

Le gouvernement aux ordres des agences de notation ou de l'aristocratie financière. (06.05)

AP, Reuters, AFP et Lexpress.fr - 05.05

1- François Fillon a préparé mercredi les esprits à des "décisions difficiles" qui seront mises en oeuvre dès le budget 2011 pour conforter la situation économique et financière de la France.

Traduction : le budget 2011 doit être conforme aux vœux exprimés par les agences de notation, tout le reste n'a aucune importance... Après le diktat de l'Union européenne qui servait de prétexte au gouvernement pour sabrer dans nos acquis, voilà venu le temps de celui des agences de notation.

Objectif: réduire le déficit aggravé par la crise économique, pour protéger "la signature" de la France auprès des agences de notation et lui éviter ainsi de connaître le même sort que l'Espagne, le Portugal et la Grèce, dont le gouvernement a adopté une politique de rigueur inédite déclenchant la colère de la population.

Commentaire : il la joue sur le registre des émotions pour semer la crainte du pire parmi la population, de façon à ce qu'elle finisse pas penser que les mesures réactionnaires annoncées par le gouvernement seraient inévitables et constitueraient un moindre mal, pour un peu elle devrait le remercier de faire preuve de tant d'attention à son égard ! Si ça ne marchait pas, il ne se donnerait pas toute cette peine.

"La France est aujourd'hui avec l'Allemagne la meilleure signature en Europe. Nous devons tout faire pour conserver cette signature", a martelé le chef du gouvernement.

A cette fin, il faut "faire des réformes" et "ne pas rester immobile face à un monde qui est train de changer", a-t-il plaidé. "On va baisser la dépense publique. C'est-à-dire quand je parle de la dépense publique c'est la dépense de l'Etat, c'est la dépense des collectivités locales et ce sont les dépenses sociales", a prévenu le Premier ministre. Dans cet avertissement, autant destiné aux élus locaux qu'aux syndicats, il n'a cependant pas décrit les mesures d'économie envisagées.

Traduction : inutile d'attendre que le pire ne s'abatte sur nous, devançons l'appel et taillons immédiatement à la hache dans les dépenses sociales, la fonction publique, etc. C'est inévitable braves gens, personne ne peut échapper à la fatalité, à son destin aussi terrible soit-il...

A propos des attaques contre l'euro.

Mais cette "attaque spéculative" contre la monnaie européenne "va échouer", a assuré François Fillon parce que la zone euro est "solide" et que l'Europe a fait preuve d'"une solidarité sans faille" à l'égard d'Athènes. (Lexpress.fr et AFP 05.05)

Commentaire : elle n'a pas "échoué" puisqu'elle justifie les attaques contre nos retraites. Maintenant que les banquiers s'en tirent, on lui fait confiance, on n'en a jamais douter avec ce gouvernement à la tête du pays. Passons sur l'énorme mensonge et les tractations de marchands de tapis qui ont eu lieu pendant des semaines entre les différents Etats, l'UE et le FMI, pour parvenir finalement à "une solidarité sans faille".

2- "Laissons les marchés s'affoler peut-être, fonctionner sur un mode de rumeur auto-alimentée" a déclaré mercredi la ministre de l'Economie Christine Lagarde à l'issue d'une réunion à Bercy avec les grandes banques françaises. (AP 05.05)

Commentaire : Plus cynique tu meurs, à qui profite le crime ? Les agences de notation viennent à la rescousse du gouvernement au bon moment pour imposer sa contre-réforme sur les retraites, entre autres mesures scélérates réclamées par les capitalistes.

3- "On n'est pas au même point que la Grèce mais on est exactement sur la même trajectoire", estime Nicolas Baverez.

"On est plus gros, on a plus de défenses mais si on continue à faire ce qu'on a fait pendant un quart de siècle, dans les dix ans qui viennent on connaîtra une crise comparable à celle de la Grèce", ajoute cet économiste.(Reuters 05.05)

Commentaire : Séguin (UMP) qui a disparu il y a peu martelait que la Sécu aurait dû être liquidée 25 ans plus tôt, on a là le même discours. Rien n'est jamais définitivement acquis en régime capitaliste, on l'a oublié, on n'a pas voulu axer notre combat contre l'Etat, on a relégué le combat pour le socialisme dans un futur indéterminé, on s'est accommodé des appareils, on en paie le prix fort aujourd'hui. On pourra remercier au passage nos dirigeants et leurs successeurs pour l'avoir ignoré pendant un demi-siècle.

4- Selon un document de travail publié en mars par la Banque des règlements internationaux, la France est le grand pays de la zone euro qui devra fournir le plus d'efforts pour ramener sa dette publique à son niveau de 2007.

Commentaire : qu'elle se rassure le gouvernement s'en occupe !

5- Pour le président de la commission des finances du Sénat, Jean Arthuis, "la pédagogie grecque va faire son oeuvre".

"Le cas grec est riche d'enseignements et doit nous permettre de franchir une étape qualitative décisive", a-t-il poursuivi lors d'un point de presse avec Philippe Marini.

Traduction : le pire est à venir... à moins qu'ils finissent par mettre le feu aux poudres !

6- "Nous allons, pour la loi de finances 2011, être exemplaires", a promis mercredi le ministre du Budget, François Baroin. "Nous avons dans les trois, quatre années qui viennent, un devoir de maîtrise, d'inflexion", a-t-il ajouté.

Commentaire : on n'en doute pas un seul instant, sauf qu'il y a loin de la coupe aux lèvres !

7- Le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, déclare même que "dans les mois qui viennent, la tâche des Vingt-Sept sera d'éviter la dislocation de la monnaie unique", dans un entretien à paraître jeudi dans le magazine Le Pèlerin.

Commentaire : on ne lui souhaitera pas bon courage, mais on comprend sa préoccupation, la dislocation de l'euro entraînerait une dislocation du marché mondial et alimenterait la lutte des classes à l'échelle internationale.

Les personnels des crèches à nouveau en grève et dans la rue. (07.05)

AP - 06.05

Quelques milliers de personnes répondant à l'appel du collectif "Pas de bébés à la consigne" ont manifesté à Paris, jeudi matin, dans le cadre d'une nouvelle journée nationale de mobilisation contre le projet de décret gouvernemental assouplissant les conditions d'accueil dans les crèches.

Rassemblés place de la Bastille en fin de matinée, a-t-on constaté sur place, les manifestants (2.300 selon la police) ont défilé jusqu'aux abords de la place de l'Opéra en passant par celle de la République. Lors de la précédente journée de mobilisation, le 8 avril, la police avait dénombré 4.700 manifestants dans le cortège parisien, les organisateurs 10.000.

Des défilés et des rassemblements sont annoncés dans une quarantaine de villes ce jeudi par le collectif, ainsi qu'une grève nationale. Le collectif demande à être reçu par le président Nicolas Sarkozy. Il s'agit de la troisième journée nationale de mobilisation contre ce projet de décret depuis le 11 mars dernier.

Culture: plusieurs milliers de manifestants à Paris jeudi. (07.05)

AP - 06.05

Plusieurs milliers de personnes -4.600 selon la police- ont manifesté jeudi à Paris contre la politique du gouvernement dans le secteur de la culture, et en premier lieu les restrictions budgétaires.

Les protestataires ont défilé dans l'après-midi depuis le Cirque d'Hiver, proche de la place de la République, jusqu'au Centre Pompidou.

Une vingtaine de syndicats avaient appelé à cette nouvelle journée de grève et de manifestations, après une première journée d'action le 29 mars.

Ils dénoncent "la réforme des collectivités territoriales", qui selon eux "retire aux départements et aux régions la possibilité d'intervenir librement dans le domaine de l'art et de la culture, qu'ils financent aujourd'hui autant que l'Etat".

Dans un communiqué, les organisateurs de cette journée mettent également en cause la Révision générale des politiques publiques (RGPP) qui, "sous couvert de modernité et d'efficacité", vise "à restreindre fortement les capacités artistiques de toutes les structures culturelles".

Les syndicats réclament aussi la dissolution du Conseil de la création artistique, créé par Nicolas Sarkozy et dirigé par le réalisateur et producteur Marin Karmitz, qu'ils accusent de porter "en germe une réforme qui, à terme, désengagerait le ministère dans le soutien aux créateurs et cautionne dès aujourd'hui la politique de démantèlement de l'art et de la culture".

France: le secteur agricole enregistre une baisse des emplois et du revenu réel par actif, selon Eurostat. (08.05)

AP - 07.05

Le nombre d'emplois dans le secteur agricole en France a baissé de 16,6% entre 2000 et 2009, à 858.000 emplois, tandis que, pour la même période, il diminuait de 25% dans l'ensemble de l'Union européenne. Le revenu agricole réel par actif a baissé de 19,6% dans l'Hexagone entre 2000 et 2009, alors qu'il a connu une hausse de 5% environ en moyenne dans l'UE27, selon un nouveau rapport publié vendredi par Eurostat.

On constate que le revenu agricole réel par actif a également baissé de 19% en France pour la seule année 2008-2009.

Dans ce rapport, l'Office statistique de l'Union européenne note qu'entre 2000 et 2009, l'emploi dans le secteur agricole des 27 pays membres de l'UE "a diminué de 25%, correspondant à la perte de 3,7 millions d'emplois à temps plein". En 2009, le secteur agricole de l'UE employait ainsi "l'équivalent de 11,2 millions de personnes à temps plein".

En 2009, cinq Etats membres comptaient à eux seuls les deux tiers du total des emplois agricoles de l'UE27: la Pologne, la Roumanie, l'Italie, l'Espagne et la France, qui comprend 8% du total des emplois agricoles de l'UE, selon ce rapport.

Les plus fortes pertes d'emplois agricoles ont été constatées dans les nouveaux pays membres de l'UE, à l'instar de l'Estonie, de la Bulgarie et de la Slovaquie.

Pour la même période, "le revenu agricole réel par actif a augmenté de 5% en moyenne dans l'UE27", précise le rapport, avec une évolution différente entre les 12 nouveaux pays membres qui ont connu une hausse de 61% en moyenne et les 15 anciens pays membres de l'UE, qui ont enregistré une baisse de 10% en moyenne.

"Le revenu agricole réel par actif a augmenté dans 17 Etats membres et diminué dans dix autres", analyse le rapport, précisant que les plus fortes hausses ont été constatées en Lettonie, Estonie, Pologne, Royaume-Uni et Lituanie, tandis que le Danemark, l'Italie, le Luxembourg, l'Irlande et les Pays-Bas ont connu les baisses les plus marquées.

L'assouplissement de la carte scolaire a déstabilisé le paysage éducatif. (08.05)

Le Monde - 07.05

Trois années d'assouplissement de la carte scolaire et c'est tout le paysage éducatif qui a changé. Le paysage et le rapport des parents à l'école. Pendant qu'une frange de collèges difficiles tombe à grande vitesse dans le ghetto, des milliers d'établissements moyens de villes moyennes sont déstabilisés et glissent doucement vers la case des établissements difficiles.

Les acteurs du système scolaire le pressentaient. Face au mutisme du ministère de l'éducation nationale, qui s'est toujours refusé à donner un bilan de l'assouplissement de la carte scolaire, c'est une organisation syndicale, le premier syndicat des chefs d'établissement (SNPDEN) qui a mené l'enquête sur les conséquences de la plus grande liberté de choix offerte aux familles.

Entré en vigueur à la rentrée 2007, l'assouplissement de la carte scolaire - soit la possibilité laissée aux familles de s'affranchir de la sectorisation - était une promesse de campagne du candidat à l'Élysée, Nicolas Sarkozy. Elle était présentée comme une mesure de justice sociale permettant aux élèves boursiers brillants d'intégrer un bon établissement ; et plus largement à chaque famille de choisir le projet d'établissement qui convient à son enfant.

Trois ans plus tard, aucune étude officielle ne permet de mesurer l'impact de l'assouplissement de la carte. Seul un rapport de la Cour des comptes a crié gare, en novembre 2009, en soulignant le risque de ghettoïsation des établissements les plus défavorisés. Pour combler ce vide, le SNPDEN a recueilli des données auprès de 2 758 collèves et lycées.

Le syndicat des proviseurs ressort plutôt inquiet de cette plongée au coeur d'une mixité sociale mise à mal. "Le système n'est pas à feu et à sang, puisque 60 % des chefs d'établissement disent ne pas ressentir les effets de cette ouverture. En revanche, si l'on s'intéresse aux 20 % qui vivent au quotidien les conséquences directes, le bilan est plus inquiétant", explique Philippe Tournier, secrétaire général du SNPDEN.

Au rang de ces effets secondaires indésirables apparaît la "ghettoïsation" en cours d'un quart des établissements de zone d'éducation prioritaire (ZEP). L'enquête montre qu'en trois années, 10 % d'entre eux ont perdu un quart de leurs effectifs et que 40 % ont connu une baisse. Au point que certains chefs d'établissement confient, sur le site Internet du SNPDEN, qu'ils n'ont plus qu'à fermer.

Cette situation ne concerne toutefois qu'une frange de collèves. En revanche, la grande leçon de l'enquête réside dans le basculement des collèves moyens. Un millier d'établissements seraient en train de glisser d'un équilibre précaire vers le camp des "difficiles". Ces établissements un peu défavorisés sont 37 % à enregistrer une "homogénéisation" de leur population. Peu à peu, ils sont fuis par les classes moyennes et colonisés par les élèves venus de collèves en voie de ghettoïsation.

Un mouvement d'autant plus dangereux que l'avenir de la mixité sociale et scolaire se joue là, dans ces établissements "moyens mélangés". Les travaux de la chercheuse de Sciences Po Agnès van Zanten montrent que tout se joue dans cette zone grise des établissements moyens. "Les établissements très réputés sont complets. Les établissements ghettos sont fuis, souligne Mme van Zanten. Ce sont aujourd'hui les familles des classes intermédiaires-basses qui veulent profiter de leur liberté de choix et déplacent les curseurs. Elles restent à l'intérieur de la commune, un espace structurant, mais tentent leur chance vers des établissements de second rang qui ont une réputation un peu supérieure à leur collève de rattachement."

Le mécanisme risque d'être irréversible. Même si les familles sont encore peu nombreuses à faire usage de leur nouvelle liberté - seuls 5,68 % des élèves de 6e étudient à cette rentrée dans un collève public hors de leur secteur - l'assouplissement de la carte a largement changé le regard sur l'école. "Avant, il existait un service d'éducation. A partir du moment où on a offert un choix, on a instillé l'idée qu'il existait une différence entre les collèves. Et c'est sur cet a priori que chaque parent construit ses propres critères de choix", regrette Philippe Tournier. Selon qu'elle privilégie l'épanouissement de son enfant, l'excellence scolaire, la réponse des familles est différente.

Même si une frange importante du système scolaire est en train de dériver, la marche arrière est impossible et, de toute façon, pas envisagée par le ministre de l'éducation, Luc Chatel. La seule marge de progression serait que l'Etat joue son rôle de régulateur, en instaurant un correcteur national qui est notamment demandé par les chefs d'établissement.

Commentaire.

Ce qui gêne *Le Monde* et tous les petits-bourgeois qui se satisfaisaient très bien de la situation telle qu'elle existait auparavant, c'est que les problèmes que connaissaient les établissements scolaires des secteurs les plus défavorisés, atteignent dorénavant d'autres secteurs relativement épargnés jusqu'à présent où leurs rejets sont scolarisés.

Aussi longtemps que les problèmes de l'école étaient contenus dans les ghettos des banlieues ouvrières, pour se donner bonne conscience les partisans de la carte scolaire en causaient comme on cause de la pluie et du beau temps, mais maintenant qu'ils y sont confrontés aussi, si on suit attentivement leurs discours, pour eux la situation antérieure était encore préférable.

Quand cette question était revenue sur le tapis, je m'étais demandé si finalement la carte scolaire n'était pas une mauvaise chose, j'en avais été victime personnellement lors de ma scolarité, je m'étais demandé s'il était normal que l'on ne puisse pas choisir librement dans quel établissement scolaire public on pouvait suivre sa scolarité, j'étais surpris par la position des enseignants en faveur de la carte scolaire, maintenant j'ai acquis la conviction que c'était de leur part une position purement corporatiste.

Si au lieu de me taper près de trois heures de transports en commun chaque jour pour aller à l'école (à partir de la 5e), du haut de Rueil à Paris dans le 9e, j'avais pu m'inscrire dans une école publique à Rueil, peut-être que ma vie tout entière aurait été différente, que j'aurais poursuivi des études après la 3e, que les partisans de la carte scolaire réfléchisse bien à cette question, malheureusement en ce qui me concerne il est impossible de revenir en arrière. Sans parler que de ce fait mes parents m'ont mis en école privée et qu'ils se sont littéralement saignés pour payer mes études, imaginez, on vivait à quatre avec le seul salaire d'un menuisier en bâtiment rémunéré aux pièces à l'époque, la mensualisation est venue après au début des années 70 dans le bâtiment. C'est même la vie de mes parents qui en aurait été changée.

C'est la carte scolaire qui en réalité a créé ces ghettos scolaires à partir du moment où une seule et même population habitait dans un secteur. Ses partisans ne veulent pas le reconnaître évidemment. C'est parce que la situation des familles qui habitent dans ces banlieues s'est dégradées par rapport à celles qui y habitaient précédemment que l'on parle de ghettos à propos de ces quartiers, mais c'étaient déjà des ghettos, des ghettos avec des problèmes soutenable qui sont devenus insupportables au fil de la décomposition du capitalisme.

Le petit-bourgeois a le droit à son petit pavillon dans un quartier propre, tandis que l'ouvrier ou le travailleur immigré a le droit à une cage en béton dans une barre immonde...

Retraites. Sondage : manipulation, amalgame, intox... rien n'y fait ! (09.05)

20minutes.fr et AFP - 08.05

Interrogés sur les «mesures envisagées pour réformer le système des retraites», 46% des Français se déclarent favorables à un allongement des cotisations et 43% à un recul de l'âge de la retraite au-delà de 60 ans.

Lors d'un précédent sondage réalisé début avril par le même institut, seuls 38 et 33% des personnes interrogées s'étaient déclarées favorables à ces propositions.

Pas touche aux montants des pensions

En revanche, le rejet d'une diminution du niveau des retraites reste massif : 92% des personnes interrogées y sont défavorables, contre 91% il y a un mois.

L'hypothèse d'un complément de retraite par le biais d'un fonds de pension reste la mieux acceptée, avec un taux d'adhésion de 47%. Ce dernier taux était cependant de 61% il y a sept ans, selon l'Ifop. (20minutes.fr 08.05)

Commentaire.

Prenons temporairement ce sondage tel qu'il se présente, que dit-il ?

On serait tenté de penser qu'une partie des travailleurs ne font pas le lien entre durée de cotisations et montant des retraites, alors que la plupart ont commencé à travailler plus tard que les générations précédentes. Cela s'explique peut-être du fait qu'une partie des personnes sondées sont des cadres ou des membres des couches moyennes qui consacrent leur vie à leur entreprise et pour lesquels la retraite serait vécue comme un traumatisme ou qui estiment parce qu'ils ont une espérance de vie plus longue que les ouvriers, qu'il leur sera possible de travailler plus longtemps pour garantir leur retraite, à moins encore qu'ils aient pour une grande partie d'entre eux déjà opté pour la capitalisation et qu'ils estiment que le débat actuel ne les concerne pas vraiment.

Autre hypothèse. D'autres couches de la population peuvent très bien ne pas se sentir concernées par cette question, à commencer par les retraités, les membres des professions libérales, les artisans et commerçants, les étudiants pour lesquels la retraite c'est encore loin, les patrons évidemment.

Cela étant, si l'on prend à la lettre ce sondage, quand il dit que "46% des Français se déclarent favorables à un allongement des cotisations et 43% à un recul de l'âge de la retraite au-delà de 60 ans", cela donne 54 et 57% qui y sont opposés.

Maintenant, si l'on considère que les ouvriers et les employés constituent environ 60% de la population adulte, ce qui ressort de ce sondage et qui permet de mieux cerner la réalité, c'est que la quasi-totalité de la classe ouvrière est contre tout report de l'âge à la retraite au-delà de 60 ans, donc contre tout allongement des cotisations.

Voilà comment sur une base fautive à partir d'un sondage, on peut faire dire aux travailleurs l'inverse de ce qu'ils pensent et souhaitent en matière de retraite... pour leur imposer.

Terra Nova : "Il faut aligner la fiscalité des retraités sur celle des actifs". (10.05)

Le Monde - 08.05

Olivier Ferrand préside la fondation Terra Nova, le think tank proche du Parti socialiste, qui s'apprête à publier un rapport sur les retraites.

Entre autres propositions, il en fait une qui peut être jugée iconoclaste : faire payer les retraités actuels. Olivier Ferrand s'en explique dans un entretien au Monde, dans lequel il défend également l'allongement, de 2020 à 2050, de la durée de cotisation. S'il reconnaît la nécessité de la rigueur, il critique les mesures annoncées par François Fillon.

Terra Nova propose de mettre les retraités à contribution. C'est une provocation ?

Olivier Ferrand : Non, c'est un souci d'équité intergénérationnelle. En matière de réforme des retraites, rien n'est dit sur le niveau de pension, le niveau de vie que l'on veut assurer aux retraités. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les pères fondateurs de la Sécurité sociale voulaient sortir les retraités de la pauvreté. Aujourd'hui, implicitement, on veut garantir la parité de niveau de vie entre retraités et actifs. C'est une bonne chose, explicitons donc cet objectif. A partir de là, on peut en déduire les paramètres sur lesquels on peut jouer pour équilibrer le système.

A long terme, on le sait, les retraites vont baisser. Mais à court terme, nous sommes dans une situation historique particulière, bien repérée par le Conseil d'orientation des retraites (COR) : le niveau de vie des retraités d'aujourd'hui est supérieur à celui des actifs. Si la pension moyenne est inférieure de 9 % au salaire moyen, la retraite moyenne d'un homme est supérieure au salaire moyen d'un homme : 1 617 euros contre 1 613 euros. C'est une première.

Quand on passe au niveau de vie, l'écart se creuse puisque les retraités n'ont plus d'enfants à charge, disposent de revenus patrimoniaux deux fois supérieurs et sont propriétaires à 75 % de leur logement (contre 56 % des actifs). Le niveau de vie de l'ensemble des retraités représente 106 % de celui des actifs. Et 140 % de celui des actifs de moins de 55 ans.

Mais il y a des retraités pauvres.

Bien sûr. Mais ils sont moins nombreux que les actifs pauvres (450 000 contre 1,2 million) et la collectivité les traite mieux : 708 euros pour le minimum vieillesse, 460 euros pour le RSA, soit 50 % de mieux. Quel que soit le niveau de l'échelle sociale, les retraités sont dans une situation meilleure que les actifs.

Quelles conséquences en tirez-vous ?

Les retraités d'aujourd'hui doivent être mis à contribution à un niveau raisonnable. Nous proposons simplement d'aligner leur fiscalité sur celle des actifs. Les retraités bénéficient d'une CSG de 6,6 %, voire de 3,8 %, contre 7,5 % pour les actifs. Ils continuent d'avoir un abattement fiscal de 10 % pour frais professionnels, des majorations de retraite et toute une série d'avantages annexes.

Cette fiscalité dérogatoire n'est plus justifiée puisque les retraités sont aussi riches, voire plus, que les actifs. Elle représente un montant annuel de 10 milliards d'euros. Nous proposons aussi d'instituer une CRDS retraite provisoire, avec un point de plus sur dix ans, pour contribuer à apurer nos 85 milliards de dette sociale.

Faut-il aussi des mesures d'âge ?

A court terme, non. Le COR nous l'a dit. Nous devons trouver immédiatement 30 milliards. Il n'y a que deux voies : des financements supplémentaires ou le relèvement de l'âge légal de la retraite.

Nous privilégions la première solution. La seconde, qui semble avoir les faveurs du gouvernement, est inéquitable car elle revient à demander aux classes populaires, celles qui ont les carrières les plus longues, d'assurer le bouclage financier du système.

Mais à long terme ?

A long terme, la question des 60 ans ne se posera plus. 93 % de la génération de 1970 n'est pas concerné par l'âge légal. Le vrai sujet est sur la durée de cotisation.

Nous avons la chance de vivre beaucoup plus longtemps. Nous ne pouvons pas continuer à recycler intégralement en retraite notre espérance de vie. Notre temps de vie en retraite est déjà le plus haut de l'OCDE. On ne peut pas pressurer à ce point les actifs. Il faudra, de 2020 à 2050, allonger la durée de cotisation.

Y a-t-il d'autres améliorations à apporter ?

Notre système a trois handicaps : il est illisible, inégalitaire et standardisé. Les Suédois, à partir de l'âge de 28 ans, savent à quoi s'en tenir sur le niveau de leurs futures pensions. Pourquoi pas nous ? Les inégalités sont légion. Je n'en rappellerai qu'une : il y a sept ans de différentiel d'espérance de vie entre les ouvriers et les cadres. Il faudrait rendre le système plus redistributif, et prendre un peu aux pensions les plus élevées pour redonner aux petites retraites. Par exemple, faire en sorte qu'une carrière au smic aboutisse à une pension au smic.

Enfin, la diversité des demandes sociales (partir plus tôt, plus tard, cotiser davantage...) plaide pour une retraite individualisée à la carte.

Le PS joue-t-il une partie de sa crédibilité sur les retraites ? Lionel Jospin n'a-t-il pas souffert en 2002 de n'avoir pas traité la question ?

Mais il a créé le Fonds de réserve des retraites ! Si celui-ci avait été abondé au rythme prévu, il aurait couvert en 2020 à peu près 15 % du besoin de financement du système. La gauche est audible et écoutée. On va mesurer dans les mois qui viennent, et pas seulement sur les retraites, si elle est prête à gouverner.

Quelles sont, selon vous, les principales fragilités françaises ?

La France, comme l'Europe, est en crise depuis trente ans. Notre pays - et cela renvoie au problème des retraites - engloutit ses ressources dans le présent. Il a renoncé à investir dans son avenir. La montée en puissance des contraintes de finances publiques depuis 1974 a progressivement asphyxié les investissements publics.

La croissance a longtemps été une croissance d'imitation et de rattrapage. Nous nous heurtons aujourd'hui à une frontière. Pour la repousser, le pays a besoin d'une politique de l'offre fondée sur une stratégie d'investissement économique, social et écologique. Il manque un à deux points de PIB, soit une trentaine de milliards, d'investissements publics par an pour financer l'avenir. Un grand emprunt par an !

A-t-on les moyens de le faire ?

Il nous faut, sous peine de syndrome grec, réduire de 70 milliards notre déficit structurel et trouver, pour investir, des marges à hauteur de 30 milliards. C'est donc 100 milliards par an qu'il faut redéployer, une véritable révolution budgétaire.

Ce qu'a annoncé le gouvernement y contribue-t-il ?

Non. Le gel nominal des dépenses annoncé par François Fillon, c'est trois milliards par an de gain. C'est comme avec la RGPP : on fait des économies à la marge, souvent de manière aveugle, sur la gestion administrative des politiques publiques. Mais il va falloir désormais s'attaquer aux politiques elles-mêmes. On ne peut plus continuer à les empiler.

Y a-t-il une façon de gauche de conduire la rigueur ?

Il faut assumer deux choix difficiles. Le premier, c'est redéployer progressivement vers les emplois de demain une trentaine de milliards par an de baisses de charges sur les bas salaires. Le second consiste à s'attaquer aux quelque 400 milliards de dépenses sociales. Il faut le faire en mettant en cause les prestations les plus élevées accordées aux plus aisés. C'est d'autant plus légitime que les inégalités augmentent et que l'on n'a cessé de réduire la redistributivité du système fiscal.

Il faut aussi regarder les recettes. Remettre la fiscalité à son niveau de 2002 permettrait de dégager 30 milliards par an, dont 20 ont été redistribués aux 5 % les plus aisés. La gauche a raison de mettre la réforme fiscale au coeur de son projet.

Est-elle consciente des contraintes qui seront les siennes, si elle revient au pouvoir ?

J'en suis sûr. La gauche a d'ailleurs toujours été bonne gestionnaire des finances publiques. C'est dans son ADN.

Commentaire.

Quel réactionnaire ! En voilà un qui pourrait parfaitement faire partie du gouvernement Sarkozy-Fillon-Kouchner.

S'attaquer aux retraités, aux vieux, c'est aussi le dernier créneau du conseiller de La Talonnette, Alain Minc, qui s'est interrogé à l'émission Parlons net ! sur France-Info : "sur le fait de savoir comment on récupère les dépenses médicales sur les très vieux en mettant à contribution, ou leur patrimoine quand ils en ont un, ou le patrimoine de leurs ayants droits ?"

On peut adhérer à la réponse que lui a adressée un chroniqueur du Post (lepost.fr 09.05) : Il y aurait les "bons malades" remboursés et les "mauvais malades" pas remboursés. On commence par les "très vieux", on poursuit par les handicapés, on continue par les fumeurs ou les obèses et on fini avec la mort de la sécu et le champ libre ouvert aux assurances privées. "Progressiste" ?

PS revendique la rigueur. Leur candidat : le FMI ! (10.05)

AP et Lepost - 09.05

1- François Hollande sur sur Radio J. La rigueur "ce n'est pas en soi condamnable, ce qui l'est c'est que l'austérité touche des catégories de contribuables les plus modestes", a-t-il déploré.

En 1983, lorsque le président socialiste François Mitterrand avait fait le choix de la rigueur "c'était assumé", a-t-il expliqué. (Reuters 09.05)

Merci de ce rappel, depuis plus personne ne peut prétendre que le PS se situerait dans le camp de la classe ouvrière sans commettre un faux grossier. Hollande soutient le gouvernement quand il y a péril en la demeure, normal.

2- Manuel Valls sur Canal+. "Je ne dis pas non à la rigueur -il faut toujours de la rigueur quand on gère les finances publiques - mais à condition qu'il y ait un cap, une politique qui allie efficacité économique, préparation de l'avenir et justice sociale".

"Si on ne connaît pas le cap, si on ne l'explique pas aux Français, ils vont avoir le sentiment que ce sont toujours les mêmes qui paient, pendant que d'autres échappent", a-t-il averti. (AP 09.05)

Quand il prétend qu'on ne connaîtrait pas depuis trois ans le "cap" adopté par Sarkozy, il prend vraiment les travailleurs pour des abrutis. Gageons qu'ils s'empresseront de lui apporter un démenti cinglant.

3- Pierre Moscovici, qui affirme ne souhaiter "qu'une chose : la victoire de la gauche en 2012", précise le fond de sa pensée en affirmant: "J'ai toujours dit que, si Dominique Strauss-Kahn était une chance pour la France, et il l'est manifestement, il faudrait la saisir. Donc, s'il se déclarait demain, je verrais sa candidature d'un très bon œil et je n'y ferais pas obstacle, bien au contraire." (Lepost 09.05)

Les travailleurs grecs ne savent pas quelle "chance" ils ont que la Grèce soit placée sous la tutelle du FMI (et de l'UE) !

Retraites. Ils abattent leurs cartes. (11.05)

AP et Reuters - 10.05

1- Quel "piège" ?

Selon le ministre du Travail qui a participé hier à l'Elysée à la réunion des principaux dirigeants syndicaux et patronaux, les Français devront se résoudre à travailler plus longtemps, sans préciser si ce serait par report de l'âge légal du départ à la retraite ou par allongement de la durée de cotisation.

"Si on veut sauver le régime par répartition il faut (...) à un moment donné accepter de travailler plus longtemps", a-t-il dit à l'issue de la réunion. "Nous verrons de quelle façon, selon quelles modalités, dans quelle perspective. Tout ça doit être encore discuté."

Le président de la République a précisé qu'il demandait au ministre du Travail Eric Woerth de rendre public au début de la semaine prochaine un document d'orientation, qui indiquera les principes assignés à la réforme.

Ce document fera l'objet d'une nouvelle étape de "concertation approfondie", a-t-il ajouté. (Reuters 10.05)

Il est donc parfaitement clair pour tous les participants à ces réunions, que travailler plus longtemps est déjà considéré comme un acquis.

Dès lors il faut interpréter la participation des dirigeants syndicaux à ces réunions avec le gouvernement et le patronat comme un moyen de légitimer auprès du prolétariat la décision déjà prise par le gouvernement de repousser l'âge auquel il sera dorénavant possible de partir à la retraite (à taux plein), c'est soutenir cette mesure antisociale, c'est une capitulation en rase campagne, c'est se faire les complices du patronat, et pour ceux qui avaient encore espoir qu'il en soit autrement, c'est une nouvelle trahison des intérêts de la classe ouvrière.

2- Equité quand tu me tiens...

"Je peux vous assurer d'une chose, c'est que cette réforme sera juste", a déclaré le président de la République, dans son discours devant les partenaires sociaux, remis à la presse.

Elle "renforcera l'équité du système par un effort financier supplémentaire des hauts revenus et des revenus du capital", a-t-il notamment ajouté. (AP 10.05)

Manifs spontanées de lycéens contre une supposée réduction de leurs vacances. (11.05)

LeMonde.fr et AFP - 10.05

Environ 400 lycéens, selon la police, ont manifesté spontanément lundi 10 mai dans les rues d'Evreux contre la menace d'une réduction des vacances d'été qui doivent faire prochainement l'objet d'une réflexion. Une manifestation similaire avait lieu en même temps dans le Lot. A Evreux, le mouvement est parti vers 11 heures du lycée Aristide-Briand après des échanges par SMS et sur Facebook.

La manifestation s'est peu à peu gonflée au passage devant les deux autres établissements de la ville, Modeste-Leroy et Léopold-Sédar-Senghor. Les manifestants ont scandé des slogans hostiles au président Nicolas Sarkozy, accusé de vouloir leur 'prendre un mois de vacances'. La manifestation qui a entraîné des perturbations de circulation s'est dispersée vers 16 h 30 aux abords de la gare routière.

Une manifestation comparable a réuni lundi matin dans les rues de Cahors une centaine de lycéens et collégiens qui s'étaient également retrouvés après des échanges sur Facebook et par SMS. Le ministre de l'éducation, Luc Chatel, doit installer en juin une 'conférence nationale' sur la question des rythmes scolaires, qui inclura la question des vacances. Aucune décision n'est pour l'instant arrêtée. L'Institut Montaigne, d'inspiration libérale, a cependant déjà proposé dans un récent rapport de réduire les congés estivaux d'au moins deux semaines et de réduire le nombre des heures de classe quotidiennes.

Des salariés de La Poste occupent les locaux de la direction à Nanterre. (11.05)

Libération.fr et AFP - 10.05

Des salariés en grève de La Poste occupent depuis lundi en fin de matinée les locaux de la direction départementale du groupe postal à Nanterre (Hauts-de-Seine) pour protester contre la restructuration des tournées de distribution dans le département, a-t-on appris de sources concordantes.

Les manifestants, au nombre d'une quarantaine, se sont rassemblés devant les grilles du centre de tri du courrier de Nanterre, où se trouvent les bureaux de la direction départementale de La Poste. Parmi eux, «une dizaine sont entrés dans les locaux de la direction, où ils se trouvent actuellement», a indiqué Aliénor Rouffet, attachée de presse de La Poste.

«Nous sommes en grève depuis deux semaines mais la direction refuse de nous recevoir. Nous resterons ici jusqu'à obtenir gain de cause», a précisé un responsable Sud-PTT des Hauts-de-Seine, Gaël Quirante.

Une partie des facteurs des bureaux de Poste de Châtillon, Clamart et Asnières (Hauts-de-Seine) ont cessé le travail, certains depuis le 26 avril, pour protester contre le projet «Facteurs d'avenir», qui prévoit une restructuration de la distribution du courrier dans le département.

Selon les grévistes, qui demandent la suspension de cette restructuration, ce projet va se traduire par des suppressions de tournées (3 en moins à Châtillon, 7 à Clamart, 4 à Asnières) et par la disparition du «facteur de quartier», les facteurs étant amenés à interchanger leurs tournées.

Pourquoi des élus de Nanterre divorcent du Parti communiste. (11.05)

Rue89 - 10.05

Ces départs couvaient depuis longtemps. Dans une lettre adressée aux militants et publiée le 16 avril sur son site parlementaire, Jacqueline Fraysse évoque des « désaccords » depuis plus de quinze ans sur la « conception du rassemblement mis en œuvre par le Parti communiste ». La députée, maire de Nanterre entre 1988 et 2004, explique les raisons de sa décision :

« Force est de constater l'impossibilité de faire évoluer les pratiques de notre parti. [...] Je ne peux plus continuer de cautionner une telle stratégie suicidaire autant qu'inefficace, ni de telles pratiques si contraires à mes valeurs. C'est difficile, mais je dois vous le dire, je suis au bout de ce chemin. »

Le maire Patrick Jarry, qui prend la même direction, abonde dans ce sens :

« Je considère aujourd'hui que le cadre "Parti communiste" ne permet plus d'apporter une dynamique, bien au contraire ».

C'est par une réunion rassemblant militants et sympathisants le 6 avril que les élus nanterriens ont rendu publique leur décision, avant d'envoyer une lettre explicative à toute la population nanterrienne dans laquelle ils affirment qu'il est « temps de passer à autre chose ». La fin de soixante-quinze ans de communisme à Nanterre ? « Un côté sentimental »

Sur son site, la section du PCF Nanterre « prend acte de la décision » des élus nanterriens tout en affirmant ses « regrets ». Le responsable de la section, Jean-Vincent Koster, nous résume la particularité de la situation à Nanterre, un des derniers bastions du communisme français :

« Symboliquement, le départ de ces deux personnalités marquantes du PCF Nanterre est lourd. Nanterre a une direction communiste depuis 1935. C'est une ville ouvrière, une ville d'immigrés, la ville des défilés du Mont-Valérien, donc il y a un côté très sentimental. C'est une histoire de famille ici.

Mais il ne faut pas se voiler la face, on savait qu'il y avait des divergences depuis de nombreuses années. Pendant très longtemps, l'unité locale a masqué des dissensions plus nationales et stratégiques. »

La démarche des élus nanterriens, deux figures du courant des rénovateurs au sein du PCF, s'inscrit dans un départ collectif de responsables communistes, tels l'adjoint au maire de Paris, Pierre Mansat, ou le député de Seine-Saint-Denis, Patrick Braouezec, qui affirmait au journal Le Monde fin mars que la forme actuelle du PCF était « dépassée et morte ». Ces départs illustrent les difficultés du Parti communiste, qui tâtonne pour trouver une nouvelle configuration politique.

Jean-Luc, militant à Nanterre, ne cache pas « un sentiment d'amertume, et même de trahison. » Le départ des dirigeants en cours de mandat est pour lui un « déni de démocratie ». Il se dit « inquiet » face à une « politique d'accompagnement de la crise ».

Elsa, membre de la fédération communiste des Hauts-de-Seine, regrette cette décision mais ne pense pas que cela va changer fondamentalement la donne à Nanterre :

« Nous allons continuer à travailler ensemble. Ce n'est pas parce que Patrick Jarry et Jacqueline Fraysse n'ont plus leur carte du parti qu'ils n'apportent plus de communisme dans leurs actions. »

« Pas une fin en soi »

A défaut de surprendre leurs électeurs (du moins dans le cercle des militants), la démarche des élus nanterriens suscite des interrogations. Jean-François, 38 ans et militant communiste de longue date, veut se convaincre que ce départ « n'est pas une fin en soi » et reste « provisoire » :

« Ce n'est pas une surprise, les militants s'attendaient à ce dénouement. Il n'y a pas de colère au sein du parti, car nous [les élus et militants] partageons les mêmes valeurs.

Cela dit, je regrette que ce départ s'effectue dans cette période où le Front de gauche essaye d'organiser un rassemblement. La décision de quitter le parti est nuisible à cette dynamique et suscite un sentiment d'incompréhension : pourquoi crier au rassemblement tout en effectuant un acte de dispersion ? »

Chantal, ancienne militante et proche de Jacqueline Fraysse, voit au contraire le bon côté des choses :

« Ces départs sont un signe d'ouverture plus qu'un risque politique. Il faut que les idées évoluent, qu'elles s'étendent à d'autres mouvances de gauche, notamment les écolos.

Le PCF est mort depuis quelques années. Il faut construire quelque chose de plus large, moins centré sur les questions de pouvoir et d'appareil.

Ce n'est pas la fin du communisme à Nanterre, mais la fin du Parti communiste tel qu'il est. »

« Ce départ est encourageant pour les élus en eux-mêmes, et inquiétant pour le PCF » résume Evelyne, qui habite à Nanterre depuis plus de vingt ans, « mais je regrette ce procédé pas très démocratique de partir en milieu de mandat. Et je trouve gênant qu'ils ne disent pas plus clairement vers quel parti ils vont se diriger. » « Partir, mais pour aller où ? »

Jean-Vincent Koster, qui s'inquiète d'une démarche « localiste » difficilement transposable sur le plan national, résume le désarroi des communistes nanterriens :

« Ils [les dirigeants ayant quitté le parti] veulent fonder la gauche citoyenne, une nouvelle organisation. Je ne suis pas le seul à me poser des questions. Aujourd'hui la gauche en France est configurée entre le PS, Europe Ecologie et le Front de gauche. Comment s'inscrire, à deux ans des présidentielles, hors de ces trois options ? Là-dessus ils ne sont pas clairs, et il y a un risque de localisme qui nous effraie.

Il est vrai que beaucoup de militants s'interrogent sur leur appartenance au parti et ils se posent la question : " Partir, mais pour aller où ? ". L'enjeu est de savoir s'il y a une base militante qui soutient la démarche des élus... Pour l'instant, on ne la voit pas. »

Dans la lettre adressée à la population, Jacqueline Fraysse et Patrick Jarry exposent effectivement leur initiative de créer « un collectif de la gauche citoyenne, largement ouvert à tous ceux qui se reconnaîtront dans cette volonté de faire de la politique autrement ».

Patrick Jarry, élu en 2008 sur une liste d'union entre communistes, socialistes, écologistes et gauche républicaine (MRC), revendique sa volonté de travailler avec les autres partis et de « rassembler sous d'autres formes tous ces gens à Nanterre qui veulent travailler ensemble à une alternative ».

Sommet social. Wauquiez : généralisons la précarité. (Titre de LdC) (11.05)

AP - 09.05

Avant le sommet social de lundi à l'Elysée, le secrétaire d'Etat à l'Emploi Laurent Wauquiez dresse un bilan positif de plusieurs mesures en faveur de l'embauche des jeunes, se disant déjà favorable à une pérennisation du dispositif d'activité partielle de longue durée.

Parmi "les mesures du plan jeunes", "la majoration de la prime à l'embauche d'un apprenti et le 'zéro charge' apprentis qui arrivent à échéance le 30 juin, ont largement fait leurs preuves, puisque quelque 100.000 jeunes en ont bénéficié", affirme-t-il dans un entretien à "La Tribune". Mais "pour les contrats de professionnalisation, le succès a été moins immédiat, avec 60.000 bénéficiaires à ce jour", observe-t-il.

De même, "les contrats aidés pour les jeunes ont bien marché", avec "environ 110.000 jeunes" concernés, note-t-il alors que "la prime à l'embauche des stagiaires n'a pas été à la hauteur" des attentes, car "seuls 7.000 en ont bénéficié sur les 50.000 attendus".

Laurent Wauquiez souligne également l'efficacité du programme "zéro charge" patronale dans les TPE, les très petites entreprises, qui a permis selon lui "un million d'embauches depuis sa création", dont "deux tiers de jeunes de moins de 25 ans".

"L'activité partielle de longue durée, qui répond au principe du 'former plutôt que licencier' a également fait ses preuves" avec 400.000 bénéficiaires, fait valoir le secrétaire d'Etat. "Ce n'est pas le moment de débrancher le dispositif", juge-t-il, "peut-être faut-il même l'adopter de manière pérenne".

De même, les Conventions de reclassement personnalisé (CRP), (14.500 à la fin avril), et les Contrats de transition professionnelle (CTP), (110.000 à la même date), "sont de très bons outils", qui "ont vocation à être reconduits avec l'accord des partenaires sociaux", souhaite-t-il.

Les principales mesures du Grenelle 2. (12.05)

20minutes.fr - 11.05

Le Grenelle2 est la traduction législative des engagements pris lors du Grenelle 1. Tour d'horizon des principales mesures de cette «boîte à outils»...

Le texte de loi voté mardi après-midi est un «monument législatif», comme l'a décrit Jean-Louis Borloo. De fait, le Grenelle2 compte 250 articles, « 250 fleurs du printemps de l'Ecologie», toujours selon le ministre de l'Ecologie. 20minutes.fr fait le point sur les principales mesures.

Eolien

C'est l'une des dispositions les plus discutées du texte, avant même son examen à l'assemblée. Finalement, les conditions d'implantation seront durcies. L'installation d'éoliennes sera strictement encadrée car soumise au régime des installations classées pour la protection de l'environnement. Tout projet devra contenir au moins cinq mâts, dans des zones prédéfinies au niveau régional et à au moins 500 mètres des zones d'habitations. Le gouvernement a pris l'engagement de construire au moins 500 éoliennes par an.

Pesticides et agriculture

C'est l'autre sujet sur lequel les écologistes ont dit leur déception. Les ambitions du Grenelle 1, qui recommandait une baisse de 50% de l'utilisation des pesticides d'ici 10 ans, sont ici clairement à la baisse. Le premier coup porté à cet objectif est l'œuvre de deux sénateurs qui, juste avant le début du Grenelle, ont publié un rapport très favorable aux pesticides. Résultat, désormais, pour retirer de la vente un pesticide, il faudra consulter l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments et évaluer d'abord les effets socio-économiques et environnementaux. Toutefois, la publicité pour les pesticides est désormais interdite.

Le label de «haute valeur environnementale» pour les exploitations agricoles devraient favoriser le triplement des surfaces cultivées en agriculture biologique, un engagement du Grenelle1. Les zones de captations d'eau potable seront désormais protégées, pour éviter leur pollution.

Des transports verts

Plusieurs mesures ont été prises en ce sens, balayant tout le champ des transports. Les transports collectifs seront encouragés, tout comme la construction d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques hybrides. Les députés ont aussi voté l'obligation de prévoir la création de garages à vélo dans les nouveaux immeubles et la modulation du tarif des péages selon les émissions de gaz à effet de serre pour les poids-lourds

Bâtiment et urbanisme

C'est l'un des pans du Grenelle qui devrait être créateur d'emplois, en raison des nouvelles normes créées. L'objectif est d'améliorer la performance énergétique des bâtiments, via une modification du code de l'urbanisme. Désormais, il y a obligation de faire figurer les audits énergétiques dans les annonces immobilières et l'attestation des normes énergétiques sont obligatoires dès l'achèvement des travaux. Autorisation est également donnée au gouvernement de légiférer par ordonnances en matière d'urbanisme.

Biodiversité

La biodiversité sera prise en compte lors de la construction d'autoroutes et de Lignes à grande vitesse (LGV), grâce à la construction de corridors. Ces «infrastructures linéaires de l'Etat» ne pourront donc pas traverser des espaces protégés comme le marais poitevin et elles devront être compatibles avec les «schémas régionaux de cohérence écologique».

Risques, santés et déchets

Les téléphones portables seront interdits dans les établissements scolaires, de la primaire au collège, tout comme leur publicité auprès des jeunes jusqu'à 14 ans. La commercialisation des biberons contenant du Bisphénol A est également suspendue. Enfin, un pas est fait vers le papier recyclé: les livres scolaires, les affiches et les tracts d'élections devront être imprimés à partir de 2011 sur du papier recyclé.

Patrick Pelloux: "L'objectif de Sarkozy est de casser la sécurité sociale". (12.05)

Lepost.fr - 11.05

Vendredi, Alain Minc a dénoncé sur France Info "l'effet du vieillissement sur la hausse des dépenses d'assurance maladie". Pour "récupérer les dépenses médicales des très vieux", qui sont selon lui "un luxe", le proche conseiller de Nicolas Sarkozy propose de "mettre à contribution ou leur patrimoine, quand ils en ont un, ou le patrimoine de leurs ayants-droits".

Pour illustrer et appuyer son argumentation, Alain Minc a cité l'exemple de son père, âgé de 102 ans, qui a été "hospitalisé quinze jours en service de pointe". Coût total de son hospitalisation, selon Alain Minc: 100.000 euros.

Le hic, c'est que Libération a démontré que le conseiller élyséen avait exagéré sur les chiffres, en multipliant par cinq les dépenses liées à l'hospitalisation de son père. Ce que Alain Minc a reconnu dans les colonnes du quotidien, avouant qu'il a "délibérément pris un chiffre qui frappe" pour donner du poids à son argumentaire.

Contacté par Le Post, le médecin urgentiste Patrick Pelloux s'élève lui aussi contre la proposition du conseiller de Nicolas Sarkozy.

Que pensez-vous de la proposition d'Alain Minc pour financer les dépenses médicales des personnes âgées?

"Déjà, il est intéressant qu'Alain Minc reconnaisse lui-même qu'il manipule et utilise le mensonge pour faire avancer ses arguments... Cela en

dit long sur l'état d'esprit du sarkozysme, prêt à tout pour faire passer ses idées."

"Après, je n'ai pas de mot assez dur pour qualifier cette proposition d'Alain Minc. C'est juste épouvantable et d'un cynisme... Cela lui va bien à lui, qui est riche, de proposer ça... Grâce à ce monsieur, nous allons redécouvrir la lutte des classes. La seule réponse que l'on peut et que l'on doit apporter, c'est le combat démocratique."

Alain Minc dit qu'il va en toucher un mot à Nicolas Sarkozy...

"Qu'ils arrêtent de nous prendre pour des cons! On connaît bien leur stratégie: ils envoient une balle et ils attendent de voir comment elle revient. Il est clair que la sortie d'Alain Minc sur ce sujet vise à préparer les esprits avant une éventuelle réforme des régimes d'assurance maladie. Je pense qu'à terme, l'objectif de Sarkozy est de casser la sécurité sociale. S'il casse la sécu, il casse le gaullisme."

"Avec son intervention, Alain Minc distille la pensée ultra-libérale du sarkozysme, qui est de dire: l'homme est au service de l'économie et pas le contraire. Cela crée une concurrence entre les êtres humains effroyable. Pourtant, Alain Minc étant un brillant économiste, il devrait savoir que ce qui a sauvé la France pendant la crise, c'est son système de sécurité sociale."

Retraites: le MEDEF juge "nécessaires" les mesures d'âge et de durée de cotisation sur la base de simulations du COR. (12.05)

AP - 11.05

Le MEDEF a estimé mardi que "les mesures d'âge et de durée de cotisation sont absolument nécessaires" dans la réforme des retraites, s'appuyant sur des simulations publiées sur le site Internet du Conseil d'orientation des retraites (COR). Selon l'un des scénarios, un recul de l'âge d'ouverture des droits à 63 ans, associé à 43,5 ans de cotisations en 2050, permettrait d'améliorer de 17 milliards d'euros en 2030 le solde du régime général (CNAV).

Ces simulations, à "vocation purement illustratives", figurent dans un "dossier technique" préparé par le secrétariat général du COR, sous la responsabilité de son président, précise toutefois le COR en préambule. Elles "ne constituent en rien des pistes de réforme" et "ne valent pas prise de position du Conseil sur les mesures simulées, avec lesquelles certains membres ont d'ailleurs exprimé leur désaccord", souligne le COR.

Ces simulations étudient notamment les effets de l'augmentation de la durée de cotisation et d'un recul de l'âge d'ouverture des droits. D'après l'une d'elles, un recul progressif (à raison d'un trimestre par an) de l'âge d'ouverture des droits à 63 ans, associé à une durée de cotisation de 43,5 ans en 2050, permettrait d'améliorer de 17 milliards d'euros en 2030 le solde du régime général (CNAV).

"Pour le régime général (CNAV), le solde serait ainsi amélioré de 17 milliards d'euros en 2030 (50% du besoin de financement) et de 23 milliards d'euros en 2050 (36% du besoin de financement)", selon le dossier.

Le MEDEF a aussitôt réagi en affirmant que "les chiffrages du COR montrent que des mesures d'âge et de durée de cotisation sont absolument nécessaires".

L'organisation patronale estime que "ces scénarii indiquent clairement qu'il convient de trouver des sources de financement supplémentaires". Mais elle met en garde contre un "financement qui se traduirait par une augmentation des prélèvements obligatoires" qui aurait pour conséquences, selon elle, de mettre "à mal la croissance potentielle de la France, sa compétitivité et donc le financement de son système de protection sociale".

Villiers-le-Bel: un SMS annonce la réduction des vacances scolaires... et les élèves bloquent le collège. (12.05)

Lepost.fr - 11.05

Villiers-le-Bel: un SMS annonce la réduction des vacances scolaires...

Lundi, vers 14 heures, un groupe de jeunes a bloqué les portes du collège Léon-Blum, à Villiers-le-Bel, dans le Val-d'Oise.

Très rapidement une centaine de collégiens s'est retrouvée devant l'établissement.

A l'origine de ce rassemblement « spontané », un SMS annonçant la décision de Nicolas Sarkozy de réduire les vacances scolaires d'été d'un mois.

Une rumeur qui est à l'origine de plusieurs incidents.

Deux ou trois cocktails Molotov ont été jetés, une poubelle a pris feu...

Puis quand les policiers sont intervenus, ils ont été accueillis par des jets de pierre.

Un adolescent âgé de 15 ans a été interpellé et conduit au commissariat de police, avant d'être placé en garde à vue.

Le calme est revenu assez rapidement dans le quartier, révèle Le Parisien.

Le principal du collège Léon-Blum a fait le tour des classes pour expliquer que le SMS était faux et que la suppression d'un mois de vacances n'était qu'une rumeur.

Une rumeur qui s'est propagée également dans d'autres établissements du Val-d'Oise, notamment à Bezons, au collège Henri-Wallon, à Louvres, au collège André-Malraux et à Goussainville, aux collèges Charpak et Robespierre, mais aussi à Evreux, dans l'Eure ou encore à Cahors, dans le Lot.

Cette rumeur prend pour origine le souhait du ministre de l'Education nationale, Luc Chatel, d'organiser, le mois prochain, un débat national sur les rythmes scolaires, précise Le Parisien.

Sommet social : la presse raille Sarkozy, «l'austère qui se cache». (12.05)

20minutes.fr - 11.05

REVUE DE PRESSE - Après le sommet social de lundi, la presse dénonce un plan de rigueur qui ne s'assume pas. Certains pointent même le maintien par le gouvernement de mesures coûteuses et peu efficaces pour relancer l'économie...

Ce mardi matin, après le sommet social de la veille, dans la grande majorité des éditoriaux en France, l'heure est à la moquerie. La presse raille ouvertement du double langage de Nicolas Sarkozy, qui refuse de parler de rigueur. Ainsi, dans Libération, François Sergent dénonce «la France et son gouvernement, qui jouent avec les mots», alors que l'agenda est à «la rigueur et à l'austérité pour tous» en Europe.

François Martin critique pour sa part dans Le Midi Libre un Nicolas Sarkozy qui «a sorti son habit de funambule. Glissant sur le fil tendu entre promesses et attentes».

Jeux avec les mots

Hervé Cannel, dans La Nouvelle République du Centre ouest, critique, note qu'«En France, il n'est pas question de prononcer le mot "rigueur". Tabou. Verboten.» Et rappelle, moqueur, que «la bonne formule est: "politique responsable"».

Dans Le Progrès, Francis Brochet dénonce en «Nicolas Sarkozy l'austère qui se cache». Un leurre pour l'éditorialiste: «C'est vrai, notre Président n'augmente pas les impôts: il se contente de supprimer des baisses d'impôts et des exonérations de charges. Cela n'a évidemment rien à voir - sauf peut-être pour le contribuable, peu en capacité d'apprécier ces subtilités d'inspecteur des Finances.» Et de railler: «Le seul souci, c'est que si notre Président se résout à prononcer un jour le mot "rigueur", il faudra alors vraiment craindre le pire.»

Les mesures conservées, coûteuses et peu efficaces

Pour Patrick Fluckiger, dans L'Alsace, l'incompréhensible ne se situe pas tant au niveau sémantique qu'au niveau politique. Dans un contexte de rigueur budgétaire pour tous les pays de la zone euro, «on comprend d'autant moins que le gouvernement s'accroche, envers et malgré tout, à des mesures dont l'abolition ferait la quasi-unanimité dans le monde syndical», écrit-il. Et de citer la défiscalisation des heures supplémentaires, qui coûte plus de 4 milliards par an à l'Etat ou la loi Tépà «qui n'a pas aidé le patient français à se relever, tout en lui coûtant très cher». «Voilà un médicament dont le malade pourrait se passer», conclut-il.

Dans Les Dernières Nouvelles d'Alsace, Olivier Picard lui aussi appuie-là où ça fait mal: «La multiplication des ministères et secrétariats d'Etat, les déplacements en avions privés à 116.000 euros le voyage, les gaspillages des campagnes de vaccination mal préparées, il faudra oublier». Ne dit-on pas que charité bien ordonnée commence par soi-même ?

Manifestation d'infirmiers anesthésistes devant l'Elysée. (13.05)

Reuters - 12.05

Une quarantaine d'infirmiers anesthésistes ont brièvement manifesté mercredi en milieu de journée devant le portail du Palais de l'Elysée.

Les manifestants, après avoir échappé à la vigilance du service d'ordre déployé autour du palais présidentiel, ont revêtu des tenues bleues de bloc opératoire et crié des slogans ponctués de roulements de sifflet, réclamant une meilleure reconnaissance professionnelle.

Ils ont rapidement été maîtrisés et interpellés par les forces de l'ordre, qui les ont empêchés de tenir un sit-in devant l'Elysée.

Le Syndicat national des infirmiers anesthésistes (SNIA) a appelé ses adhérents à faire grève à partir de mardi jusqu'au 31 mai pour réclamer la reconnaissance de leur spécialité au niveau master et une revalorisation salariale.

La direction d'une usine automobile séquestrée dans le Doubs. (13.05)

Reuters - 12.05

Les salariés d'EAK, un équipementier automobile de Valentigney (Doubs) promis à la fermeture, séquestrent trois cadres dirigeants pour obtenir de nouvelles négociations sur leurs conditions de départ. Lire la suite l'article

Le directeur du site, le directeur des ressources humaines et le directeur de la production sont retenus dans l'usine depuis mardi 20 heures.

"La direction est d'accord pour des discussions mais pas pour des négociations. Alors ils restent dedans et nous, on reste dehors", a dit mercredi à Reuters Nadia Zedmia, déléguée Force ouvrière et secrétaire de l'Union locale du syndicat.

"Ils ont à manger, à boire, tout ce qu'il faut", a-t-elle assuré.

Coentreprise formée par le Français Faurecia, filiale de PSA, et par le Suédois Autoliv, filiale d'Electrolux, EAK emploie 92 personnes à la fabrication de ceintures de sécurité et d'airbags pyrotechniques.

En raison d'un différend entre les actionnaires, l'usine doit fermer d'ici fin 2011, la production étant délocalisée en Turquie et en Tunisie, a indiqué la syndicaliste.

Les syndicats demandent une prime supralégale de 30.000 euros plus 10.000 euros en compensation des pertes de salaires occasionnées, selon eux, par le chômage partiel auquel l'usine est soumise depuis septembre 2008.

En 2006, un plan social avait déjà supprimé 84 emplois.

Contacté par Reuters, Faurecia n'a pas souhaité faire de commentaire.

La patronne de Vigimark a passé la nuit avec ses salariés. (14.05)

20minutes.fr - 13.05

La patronne de Vigimark Surveillance, société prochainement liquidée, est retenue dans son bureau depuis mercredi après-midi à Meulan, dans les Yvelines, par un groupe de salariés qui réclament des indemnités, a-t-elle indiqué par téléphone à l'AFP, ce jeudi en fin de matinée.

«Les choses n'ont pas évolué»

«La nuit s'est passée correctement, avec pas mal de va-et-vient des salariés, mais les choses n'ont pas évolué», a précisé Valérie Figiel,

alors qu'une réunion de déblocage de crise devait lieu depuis 10h à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie avec les salariés.

Mme Figiel a précisé qu'un autre directeur général délégué, Olivier Duchesne, qui avait décidé de son plein gré de rester avec elle dans les bureaux mercredi soir, y avait également passé la nuit et qu'il était «lui aussi empêché d'en sortir».

«Faire pression»

La CFDT avait indiqué mercredi qu'une vingtaine de salariés s'étaient rendus en début d'après-midi au siège de la société «pour faire pression». «Cent quatre-vingts personnes risquent d'être licenciées avec le minimum d'indemnités. Les salariés repris par d'autres prestataires vont avoir des baisses de salaires. Tout ça, la direction n'en a rien à faire», avait alors déclaré un délégué.

«Nous ne bougerons pas tant qu'on n'aura pas obtenu ce qu'on veut», avait-il poursuivi.

Parti socialiste : du «care» à la nouvelle alliance de classe. (18.05)

Lefigaro.fr - 17.05

Guillaume Bachelay, Laurent Baumel et François Kalfon rêvent de bâtir une «nouvelle alliance de classe», réunissant des ouvriers aux patrons de PME.

Le mot, Martine Aubry l'a trouvé elle-même, dit-on. Un concept nouveau dans la langue française, mais étudié depuis longtemps par les chercheurs en sciences sociales: le care, terme anglais dont la signification s'approche de «soin mutuel». La première secrétaire l'a utilisé pour la première fois il y a quelques semaines dans une interview au site Mediapart.

Depuis, le terme a fait couler beaucoup d'encre. Certains n'ont pas manqué de le critiquer, comme Manuel Valls, Jack Lang ou les partisans de Ségolène Royal, tel Jean-Louis Bianco. «C'est consternant», soupire l'un d'eux, en ne voyant dans le concept manié par la numéro un du PS qu'un artifice de communication. D'autres ne voient dans le care qu'une approche «compassionnelle» de la politique.

Les proches de Martine Aubry, au contraire, font remonter l'idée à loin. La maire de Lille se dit elle-même depuis longtemps attentive au lien social, qui caractériserait le care. C'est sur cette base-là, notamment, que le PS pourrait imaginer son futur projet de société alternatif. En 2010, les socialistes promettent en effet de se consacrer à la réflexion sur leurs idées, au travers de conventions. La première, sur le «Nouveau modèle économique social et écologique», doit s'achever samedi 29 mai.

« Le temps des programmes catalogues est terminé », dit-on au PS. Pour l'instant, les socialistes n'ont donc pas l'intention d'égrener propositions sur propositions pour satisfaire toutes les catégories sociales.

Au contraire, les «cerveaux» du PS, comme le fabiusien Guillaume Bachelay ou les strauss-kahniens Laurent Baumel et François Kalfon, rêvent de bâtir une «nouvelle alliance de classe», réunissant des ouvriers aux patrons de PME en englobant les classes moyennes. Le point commun entre chacun: la fragilisation face à la mondialisation. Ainsi le PS propose-t-il de mettre en place une sécurité sociale professionnelle «pour sécuriser les parcours».

Sans utiliser les mots, l'ancien premier secrétaire François Hollande partage le même objectif: trouver une ou des propositions qui, dans un contexte de crise, puissent rassembler. «C'est la jeunesse, qui peut réunir», estime-t-il. C'est pourquoi il propose, pour sa part, que la gauche mette l'accent sur les politiques favorisant la jeunesse au sens large, de l'enfance à l'entrée dans la vie active. Chacun sait, de toute façon, que, pour remporter la présidentielle dans deux ans, il faudra réunir au-delà de son électorat sociologique traditionnel.

Vers une sortie de crise pour les classes moyennes. (18.05)

Lefigaro.fr - 17.05

INTERVIEW - Laurent Wauquiez, le secrétaire d'État chargé de l'Emploi, plaide pour une meilleure répartition de la richesse au niveau national en faveur des classes moyennes.

LE FIGARO.- Qu'est-ce qui vous conduit aujourd'hui à travailler sur les classes moyennes ?

Laurent WAUQUIEZ. - La réflexion sur les classes moyennes est le parent pauvre de la politique française. On a presque l'impression que

c'est un gros mot. Le dernier a en avoir parlé, c'est Georges Pompidou. Or les classes moyennes stabilisent notre société, organisent son dynamisme économique et sont les garantes du bon fonctionnement de l'ascenseur social. Aujourd'hui, le système est très généreux pour les plus fragilisés et la logique de mondialisation joue très favorablement en faveur des plus hauts revenus. Les classes moyennes, elles, restent à la peine.

La société du care, présentée par Martine Aubry, n'est-elle pas une réponse ?

C'est son antithèse. La politique ne se résume pas à des concepts fumeux conçus à l'intention des bobos. La société du care, ça sonne sympa et ça fait joli, mais personne ne sait ce que ça veut dire. Les classes moyennes méritent mieux qu'une politique de coups de pub, ciselée par des pros du marketing, qui n'apporte aucune proposition concrète et qui ne parle pas aux Français.

Quelles propositions apportez-vous ?

L'un des premiers problèmes, c'est la question du logement. Dans les années 1960, une famille de classe moyenne mettait quinze à vingt ans pour devenir propriétaire. Aujourd'hui, il faut trente à quarante ans. Et pour une famille sur deux, les dépenses de logement sont considérées comme difficiles à financer. Deuxième enjeu : le financement des études. Nous souhaitons tous que nos enfants aient une vie meilleure que celle que nous avons. Mais les Français se montrent très préoccupés par le devenir de leurs enfants. Le financement des études, dans ce contexte, pèse trop lourd sur le budget des ménages. D'autant que les classes moyennes n'ont pas toujours accès aux bourses même si Valérie Pécresse a vraiment amélioré la situation. Troisième sujet majeur, les effets de seuil. Avec notre système social, si vous gagnez cinquante ou cent euros de plus un jour, vous êtes tout d'un coup privé d'aides. Cela laisse le sentiment que la société fonctionne pour un certain nombre de personnes, mais pas pour vous. Le président de la République est le premier à avoir dénoncé cette réalité. Nous devons trouver un système plus intelligent que ces seuils qui s'arrêtent du jour au lendemain.

De telles pistes ne conduisent-elles pas à des politiques très coûteuses ?

Pourquoi les classes moyennes devraient-elles être systématiquement mises de côté ? Sont-elles juste bonnes à payer des impôts ? Pour financer de telles mesures, il faut d'abord associer à la protection sociale une logique de droits et de devoirs plus exigeante. Trop de prestations sociales ne sont l'objet ni de contrôles ni de devoirs, et aboutissent à des abus patents. Il y a urgence à organiser une meilleure répartition de la richesse au niveau national en faveur des classes moyennes. On ne sortira pas de la crise s'il n'y a pas de sortie de crise pour les classes moyennes.

Le gouvernement, les institutions, seraient-ils légitimes ? (18.05)

Reuters - 18.05

Les trois-quarts des Français ne sont pas confiants dans l'amélioration de la situation économique de leur pays et 63% pensent que la crise grecque peut se propager à la France, selon une enquête de TNS Sofres et Publicis Consultants.

Dans ce baromètre pour Europe 1, i>Télé et Le Monde, 77% ne se disent pas confiants dans l'amélioration de la situation économique.

Au total, 84% des personnes interrogées ne croient pas en une amélioration du problème de la dette et des déficits, ainsi que de la situation de l'emploi, 85% sont pessimistes sur le mode de financement des retraites ainsi que sur le pouvoir d'achat et 83% s'inquiètent pour le niveau des prix. (Reuters 17.05)

Commentaire

Et parmi ces 84% il n'y en aurait pas qui se poseraient la question d'en finir avec les institutions et le système économique capitaliste, ils seraient tous complètement sclérosés ou en proie à céder à cette terrible fatalité qui voudrait que les choses aillent de mal en pis ?

C'est ce qu'on s'acharne à vouloir nous faire croire de toutes parts, vous ne trouvez pas cela étrange, non ? A quel jeu, dans quel camp jouent ceux qui le prétendent ?

La gare Montparnasse bloquée par 2.500 infirmiers anesthésistes. (19.05)

Reuters - 18.05

La gare Montparnasse a été bloquée mardi après-midi par environ 2.500 infirmiers anesthésistes réclamant d'être reçus par la ministre française de la Santé, a-t-on appris auprès des syndicats.

Les anesthésistes protestent depuis plus de deux mois contre un protocole d'accord salarial signé entre la ministre, Roselyne Bachelot, et un syndicat minoritaire.

La manifestation, qui devait aller de la place Denfert-Rochereau au ministère de la Santé, a tourné vers 13h30 (11h30 GMT) au blocage des voies de la gare Montparnasse, à la suite du refus de Roselyne Bachelot de recevoir la délégation syndicale.

"Elle ne nous a jamais reçus depuis que nous sommes en grève. Ils veulent nous envoyer une secrétaire de je-ne-sais-quoi, nous on veut au moins le directeur du cabinet", a dit à Reuters Stéphane Houmeau, responsable du collectif des infirmiers anesthésistes en Alsace.

"Dès qu'on a ce rendez-vous, on part de la gare Montparnasse. Toutes les voies sont bloquées, aucun train ne circule", a-t-il affirmé.

La SNCF a confirmé que toutes les voies extérieures, où circulent notamment les TGV, étaient bloquées depuis environ 13h00 (11h00 GMT).

Les manifestants sont entourés de plusieurs escadrons de gendarmes mobiles avec qui des négociations sont en cours, a précisé le responsable syndical alsacien.

La grève a été suivie par 95% des anesthésistes en France et très peu d'opérations ont lieu mardi, selon les syndicats. Les infirmiers anesthésistes réclament une revalorisation salariale et souhaitent que leur formation soit reconnue au niveau master, soit à un niveau bac+5.

Retraites: Aubry propose ressources nouvelles et mise à contribution du capital. (19.05)

AP - 18.05

La patronne du PS Martine Aubry a dévoilé mardi soir les propositions de son parti pour la réforme des retraites, marquées par des ressources nouvelles et la mise à contribution des revenus du capital. Face à un document d'orientation du gouvernement qu'elle a jugé "bâclé" et "extrêmement vague", elle a vanté un "système durable, juste et efficace" qui vise à pérenniser le système actuel. Pour elle, pas question de toucher aux 60 ans.

"Nous recherchons pour 2025, puisque nous allons commencer par le financement, 45 milliards d'euros (...) auquel nous ajoutons 5 milliards d'euros que nous voulons mettre pour financer les retraites des emplois pénibles, donc 50 milliards d'euros", a dit Mme Aubry lors d'une conférence de presse au siège du parti.

Evoquant des propositions adoptées par le bureau national à la "quasi-unanimité", la première secrétaire du Parti socialiste a ainsi proposé quatre mesures pour mobiliser 19 milliards en 2010 ou 25 milliards en 2025:

- majoration des prélèvements sociaux sur les bonus et les stock-options (deux milliards)
- cotisation des fonds d'intéressement et de participation aux retraites (trois milliards)
- augmentation de la CSG sur les revenus du capital, "et surtout sur ceux qui sont exonérés" (7 milliards). "Nous excluons les livrets d'épargne et les plus-values sur la résidence principale", a précisé la dirigeante socialiste
- augmentation de la contribution sur la valeur ajoutée (créée en remplacement de la taxe professionnelle, NDLR) avec un prélèvement de 7 milliards d'euros en passant le taux de contribution de 1,5% à 2,2%, "essentiellement pour les grandes entreprises". "Toutes les PME de moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires" sont exonérées de cette mesure, a-t-elle précisé.

Par ailleurs, Martine Aubry a proposé une "augmentation modérée et étalée dans le temps" des cotisations patronales et salariales mais uniquement à partir de 2012, pour ne pas prélever "sur le pouvoir d'achat": "augmentation de 0,1% de cotisations salariales et employeur chaque année pour atteindre 1% au bout de dix ans", ce qui rapporterait 12 milliards d'euros au système des retraites. "Au bout des dix ans, cela coûte entre 20 et 25 euros par mois pour le salaire moyen", selon elle.

Mme Aubry a aussi proposé d'abonder le fonds de réserve des retraites, "qui s'élève aujourd'hui à 32 milliards d'euros", et d'imposer une surtaxe de 15% de l'impôt sur les sociétés acquitté par les banques et les établissements financiers. "Cela signifie qu'avec ces fonds, le fonds de réserve disposerait de 140 milliards d'euros en 2025", a-t-elle dit.

Excluant de facto un allongement de la durée de cotisation, Martine Aubry a répété que le PS s'opposait à un changement de l'âge légal de la retraite. "Nous nous opposons, et nous nous opposerons de toutes nos forces au fait de repousser l'âge légal de départ à la retraite au delà de 60 ans", a-t-elle assuré. C'est une "protection pour les Français" qui ont déjà effectué 41 années de cotisations comme "72% des hommes" et "60% des femmes", a-t-elle argué, et "c'est une liberté (...)" que nous ne voulons pas remettre en cause".

Enfin, s'il faudra "un jour demander aux retraités de contribuer pour notre modèle social, par la CSG par exemple, il vaut mieux le faire pour financer la dépendance (...) sur laquelle nous ferons des propositions", a-t-elle par ailleurs glissé.

Parallèlement à ces nouvelles ressources, la dirigeante socialiste a présenté les trois autres objectifs au coeur de la réforme des retraites: l'amélioration du taux d'emploi des seniors; la prise en compte de la pénibilité et la revalorisation des petites retraites; et l'évolution vers un système universel et personnalisé ou principe de "la retraite choisie".

Le taux d'emploi des seniors constitue, selon le parti socialiste, une "variable décisive" car il "détermine le volume des cotisations" et parce que "le retour à l'emploi progressif de 800.000 seniors en 10 ans, permettrait de générer en fin de parcours entre 15 et 20 milliards d'économies pour les finances publiques (...) dont 6 milliards pour les retraites", précise le texte adopté par le bureau national.

Sur le volet de la pénibilité du travail et de la revalorisation des petites retraites, le parti socialiste prévoit un financement supplémentaire, "une enveloppe qui pourrait être de l'ordre de cinq milliards d'euros", précise le texte. Par ailleurs, il prévoit que toute période de travail pénible "bénéficiera d'une majoration des annuités ouvrant droit à la retraite".

Concernant le principe d'une "retraite choisie", des incitations à retarder le départ à la retraite seront mises en place, à l'instar du renforcement et de la modulation dans le temps du "mécanisme de surcote", précise le texte. Le parti socialiste souhaite également la création d'un compte-temps individuel qui permettrait une meilleure gestion de la formation, du travail et de la retraite. Cet outil permettrait de prendre en compte les périodes de formation initiale ou continue et d'attribuer notamment à chaque jeune un "droit à la formation inversement proportionnel à la durée initiale des études", précise le texte.

Les Français plébiscitent leurs services publics locaux. (19.05)

Lemond.fr et AFP - 18.05

Les services publics locaux sont plébiscités par les Français, même s'ils en attendent toujours plus, selon le baromètre BVA-Institut de la gestion déléguée publié lundi. Au total, 83 % des Français s'estiment satisfaits de leurs services publics locaux, contre 17 % insatisfaits (89 % de satisfaits en 2008, 87 % en 2006, et 83 % en 2004). Enseignement intéressant : 75 % des Français (contre 67 % en 2008) souhaiteraient une extension du service minimum à d'autres services publics locaux que les transports.

Par ailleurs, moins de quatre usagers sur dix (39 %) considèrent que ces services publics locaux se sont améliorés depuis ces dernières années, soit moins 20 points en treize ans (58 % en 1997). 34 % des personnes interrogées estiment que la qualité de ces services est inchangée et 27 % qu'elle s'est dégradée. Contrairement aux précédents baromètres, une majorité de personnes se voient davantage comme un "citoyen" et surtout un "contribuable" (54 %) que comme un "client-consommateur" ou un "usager".

La collecte des déchets (43 %), l'eau (41 %) l'accès à Internet (réseaux télécom et Internet haut débit, 37 %) sont prioritaires. Le service des transports reste important, mais connaît un net recul, passant de la deuxième place en 2008 à la cinquième cette année. Des services type Velib ou autolib (3 %), la gestion des réseaux de chauffage urbain (2 %) et les services funéraires (0 %) viennent en queue des préoccupations.

Près d'un Français sur deux (47 %) déclare avoir été confronté à un problème au cours de ces derniers mois, ce qui constitue un bond spectaculaire (15 points) par rapport à 2008. Pour l'essentiel, les principaux problèmes ont concerné les réseaux de télécommunications et d'Internet haut débit (13 % des problèmes) et la voirie locale (12 % et doublement des problèmes en deux ans). En revanche, les transports en commun de proximité, qui posaient jusqu'alors le plus souvent problème (20 %), semblent s'être nettement améliorés (9 % cette année) même s'ils demeurent la troisième source d'insatisfaction des usagers (ils étaient la première en 2008). En ce qui concerne la gestion des services, une nette majorité de Français sont assez favorable à la gestion déléguée à une entreprise généralement privée (58 % contre 42 %).

Enquête réalisée par Internet du 8 au 15 avril auprès d'un échantillon national de 1 056 personnes, représentatif de l'ensemble de la population de 15 ans et plus, par la méthode des quotas.

De plus en plus de personnes ont du mal à payer leurs factures EDF-GDF. (21.05)

Libération.fr et AFP ; 20minutes.fr - 20.05

Le médiateur de l'énergie, Denis Merville, reçoit de plus en plus de réclamations émanant de consommateurs en situation de forte précarité financière et qui ne peuvent plus régler leur facture d'électricité et de gaz, a-t-il signalé jeudi.

En 2009, ces dossiers ont représenté 10% des saisines reçues par cette autorité indépendante, chargée de régler les conflits entre les consommateurs et leurs fournisseurs d'énergie, a-t-il indiqué au cours d'une conférence de presse.

«Le nombre de saisines est en forte augmentation: nous comptons dix fois plus de réclamations pour des problèmes de précarité début 2010 que début 2009», explique Marie-Claude Lassadi, chef du service recevabilité du médiateur de l'énergie, qui dit recevoir une cinquantaine de demandes de ce type par mois.

Environ 3,4 millions de ménages sont dans une situation de précarité énergétique, c'est-à-dire qu'ils dépensent plus de 10% de leurs revenus à régler leurs factures d'énergie, selon un rapport commandé par le gouvernement publié en janvier.

Le médiateur de l'énergie propose de renforcer le dispositif des tarifs sociaux du gaz et de l'électricité «qui ne sont pas suffisamment connus aujourd'hui».

Au total, le médiateur de l'énergie a reçu 5.111 saisines en 2009, soit près de 4 fois plus qu'en 2008.

Elles ont donné lieu à 279 recommandations écrites (non contraignantes) qui ont été suivies à 83% par les opérateurs, tels qu'EDF, GDF Suez, Poweo.

Les consommateurs ont reçu 558 euros en moyenne de remboursement et dédommagement à la suite de ces recommandations.

Présenté le 8 juin prochain aux députés, le projet de loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME), pourrait provoquer, selon la CRE, entre 7% et 11% d'augmentation des tarifs réglementés.

Le texte indique en effet que le prix de l'électricité doit couvrir « les coûts complets de production du parc électronucléaire (dépenses d'exploitation, dépenses d'investissement, charges nucléaires de long terme) ». Et c'est aujourd'hui loin d'être le cas.

« La situation des prix réglementés de l'électricité, auxquels nous sommes tous attachés, qui augmentent moins que l'inflation depuis les années 1990, ne peut plus durer. Ils ne peuvent qu'augmenter dans le futur, loi NOME ou pas », a ainsi martelé Daniel Merville.

Interview de Marisol Touraine (PS) sur la question des retraites. (titre de LdC) (21.05)

Lemond.fr - 20.05

Le projet du PS est-il, en l'état, compatible avec une éventuelle candidature de DSK ?

Marisol Touraine : Oui, je crois que tous les candidats potentiels du Parti socialiste peuvent se retrouver dans ce texte, qui s'appuie sur des principes que nous avons collectivement définis. Je suis moi-même étiquetée strauss-kahnienne, j'ai travaillé en très bonne intelligence avec Martine Aubry et l'ensemble des responsables du parti. Nos principes communs étaient clairs : retraite par répartition et refus de la capitalisation (on voit ce que cela donne quand les Bourses s'écroulent), volonté de maintenir le niveau des pensions, conviction que le défi à relever est majeur. Mais volonté de le relever de manière juste, c'est-à-dire en répartissant l'effort. Donc, logiquement, nous étions tous d'accord pour dire que les revenus du capital devaient contribuer. Il n'y a pas eu d'un côté ceux qui étaient pour les prélèvements, et de l'autre ceux qui auraient défendu d'autres positions.

Guest : Pourquoi ne pas proposer franchement un système unique de retraite obligatoire, un peu comme en Suède ?

Marisol Touraine : Nous avons regardé le système suédois, qui ne garantit pas le niveau des retraites. Je n'entre pas dans les détails techniques, mais c'est ce qui nous a retenus. En revanche, nous disons deux choses : la première, c'est qu'il faut mettre en place un socle de droits communs pour favoriser le rapprochement des régimes à terme.

La deuxième chose, c'est qu'il faut permettre une plus grande liberté de choix pour les individus en créant un "compte temps" qui leur permettra de savoir à tout moment où ils en sont. On a essayé de reprendre ce qu'il y avait de bon dans le système suédois sans exposer trop les retraités aux risques que rencontrent leurs homologues suédois en ce moment.

Castor : Faut-il aligner le régime des fonctionnaires sur celui des salariés du privé ?

Marisol Touraine : Les régimes des fonctionnaires et du privé se sont déjà beaucoup rapprochés : même durée de cotisation, même âge de départ en retraite. Il y a des différences qui tiennent à l'histoire mais qui tiennent aussi à la différence des revenus pendant la carrière. Lorsqu'on dit, ce que fait la droite, qu'il faut calculer la retraite des fonctionnaires sur les 25 meilleures années et pas sur les six derniers mois, on oublie de dire que les primes des fonctionnaires, qui représentent jusqu'à 40 % du revenu, ne comptent pas dans la retraite.

Donc comparons ce qui est comparable, rapprochons ce qui peut l'être, car il ne faut pas qu'il y ait dans l'opinion le sentiment d'injustices. Nous proposons la mise en place d'une commission paritaire pour le rapprochement des régimes.

Gabur : Le PS est-il favorable à la proposition de Terra Nova de taxer les retraités ? Que pensez-vous de cette proposition ?

Marisol Touraine : Je crois qu'il ne faut pas opposer les générations les unes aux autres. Justement, la garantie du système de retraite par répartition, c'est de consolider la solidarité entre les générations. Alors faisons contribuer les Français en fonction de leur niveau de revenu, de leur capital, plutôt qu'en prenant en compte leur âge.

Eric : Quid de la retraite des parlementaires ?

Marisol Touraine : C'est un sujet qui revient souvent dans les débats. Il ne faut pas faire de démagogie. En même temps, je comprends qu'on puisse se poser des questions. La retraite des parlementaires a déjà évolué il y a je crois deux ans. Elle peut être prise à partir de 60 ans, et non plus 55 ans, les fonctionnaires ne peuvent plus contribuer à leur caisse d'origine quand ils sont parlementaires. Il y aura encore sans doute des aménagements à prévoir, j'y suis favorable, car l'effort qui s'impose aux Français s'impose aussi aux parlementaires.

Lapinou : Pourquoi ne pas défendre vraiment la retraite à la carte, en supprimant toute référence à un âge légal (comme en Finlande par exemple) ?

Marisol Touraine : Je n'aime pas le mot de "retraite à la carte", parce qu'au sens strict il signifie qu'on pourrait choisir entre répartition et capitalisation, par exemple. Nous parlons donc de retraite choisie, qui s'articule entre des droits collectifs destinés à protéger les plus fragiles et la liberté de partir au moment où on le souhaite.

L'âge légal, c'est la protection des plus modestes, de ceux qui sont usés par le travail, et qui doivent pouvoir compter sur des droits garantis. Pour le reste, rien ne s'oppose à ce que les autres, ceux qui le veulent et le peuvent, travaillent plus longtemps. Je suis frappée de voir que dans ce débat, c'est la gauche qui propose et la droite qui veut imposer. J'ajouterai d'ailleurs que dans la plupart des pays il y a l'équivalent d'un âge légal, qui sert uniquement de référence, de borne protectrice. En Allemagne, dont le gouvernement nous parle tout le temps, on peut partir en retraite à partir de trente-cinq années de cotisation. C'est l'équivalent de nos 60 ans. Pour le reste, plus on travaille, plus on améliore sa retraite et plus on augmente ses droits.

Mais il faut un principe, encore une fois, de référence, qui est une protection pour une grande partie des Français.

Hibou : Pourquoi le PS ne tranche-t-il pas sur l'allongement de la durée de cotisation ? Repousser la question à plus tard n'est-il pas un moyen de fuir le débat ?

Marisol Touraine : Non, le PS a tranché. D'abord, nous acceptons la poursuite de l'allongement de la durée de cotisation jusqu'en 2020. Aujourd'hui, il faut 40,5 annuités pour partir à taux plein ; en 2020, ce sera 41,5.

Jusqu'en 2025, nous proposons des mesures qui permettent de financer le système. On y reviendra plus tard sans doute. A partir de 2025, on ne peut exclure d'allonger à nouveau la durée de cotisation si l'espérance de vie continue à augmenter. Pourquoi ne pas aller plus loin que ce qui est prévu d'ici à 2020 ? Certains le proposent, et je comprends que la droite pourrait aller dans ce sens.

Quelle est la règle qui a été adoptée ? Je m'excuse, je vais être un peu technique. Le Conseil d'orientation des retraites a proposé que sur une année d'espérance de vie gagnée, on consacre huit mois à travailler davantage et quatre mois à de la retraite. C'est cette règle-là qui s'applique jusqu'en 2020. Augmenter la durée de cotisation avant 2020, cela revient à dire que sur une année d'espérance de vie gagnée, c'est plus que huit mois qu'on consacre au travail, c'est-à-dire en réalité la totalité du temps en plus. Ce n'est pas acceptable pour nous.

Tiphaine : Quelles sont selon vous les points de convergence entre le projet retraites du PS et celui de l'UMP ?

Marisol Touraine : Le projet de l'UMP, on ne le connaît pas, sauf par rumeurs et petites phrases des uns et des autres. Jean-François Copé a dit hier qu'il proposait deux choses : le relèvement de l'âge légal, c'est-à-dire la fin de la référence aux 60 ans et l'allongement de la durée de cotisation. Nous sommes, je l'ai dit, en désaccord sur ces deux points. Les 60 ans, c'est la protection des plus modestes ; et l'allongement de la durée de cotisation n'a de sens qu'après 2020.

On nous parle aussi d'une contribution supplémentaire sur les hauts revenus ou les revenus du capital. Sur le principe, nous disons banco. A condition que ce soit significatif et que cela permette de financer une bonne partie des régimes de retraite. Je ne suis pas sûre que ce soit la volonté du gouvernement, puisqu'il nous attaque sur les propositions de prélèvements sur les revenus du capital que nous faisons. La différence, c'est que l'UMP veut taxer les hauts revenus de manière symbolique, alors que nous, nous voulons les faire contribuer de manière significative.

Em : Ne pensez-vous pas qu'augmenter les impôts risquerait de faire fuir les capitaux, créant ainsi des délocalisations qui détruiraient des emplois ?

Marisol Touraine : Je vais répondre précisément. D'abord, on s'aperçoit que le bouclier fiscal, qui était censé éviter la fuite des hauts revenus, n'a servi à rien, puisque les plus riches sont toujours en Suisse ou ailleurs, et le revendiquent. Ensuite, nos propositions concernent les entreprises qui font un chiffre d'affaires de plus de 50 millions d'euros par an, les plus importantes donc. Nous ne voulons pas fragiliser les petites entreprises et celles qui démarrent.

Quant à l'augmentation des cotisations patronales et salariales que nous proposons, il ne serait pas sérieux de dire qu'elle mettrait en danger la compétitivité des entreprises. Nous proposons une augmentation de 0,1 % par an à partir de 2012 pour laisser du temps à la sortie de crise. Et nous la prolongeons pendant dix ans. Qui peut dire qu'une augmentation de 0,1 % par an des cotisations met en danger les entreprises françaises ?

J'ajoute d'ailleurs que le gouvernement, qui nous a violemment attaqués hier, est très mal placé pour nous donner des leçons. Il a lui-même créé près de vingt taxes nouvelles depuis 2007, dont la hausse des cotisations retraite, dont une taxe sur l'intéressement et la participation, et, dans le programme de stabilité qu'il a transmis à Bruxelles en début d'année, il annonce une hausse de deux points des prélèvements obligatoires.

Alors, franchement, il est bien mal placé pour contester nos propositions. Je tiens quand même à préciser une chose : notre projet ne se limite pas à des hausses de prélèvements. On voit bien que la droite essaie de faire de nous les champions de la fiscalité et de prétendre que nous n'aurions pas d'idées au-delà de cela. C'est faux. J'insiste sur ce point, car c'est important.

Musaraigne : Combien rapportent les propositions du PS ? Cela peut-il suffire pour combler le déficit des caisses de retraite ?

Marisol Touraine : Nous avons pris comme référence les travaux du COR. Il nous faut, à horizon 2025 – puisque c'est à ce terme que nous souhaitons nous situer –, 45 milliards d'euros, auxquels nous ajoutons 5 milliards pour prendre en compte la pénibilité notamment. Soit 50 milliards à trouver. Nous disons que les prélèvements sur les revenus du capital peuvent rapporter 25 milliards en 2025, et les hausses de cotisations 12 milliards à cette date.

Nicolas Sarkozy veut modifier la Constitution pour venir à bout du déficit public. (21.05)

20minutes.fr, Le Monde.fr, AP et Reuters - 20.05

95 milliards d'euros. C'est l'effort évalué par le gouvernement pour ramener le déficit de la France à 3% de son PIB d'ici à 2013 (contre 7,5% aujourd'hui). Après l'annonce du gel des dépenses de l'Etat début mai, une nouvelles séries de mesures pour y parvenir ont été ainsi présentées ce jeudi par Nicolas Sarkozy à l'issue d'une seconde réunion à l'Élysée sur la réduction des déficits.

Réformer la Constitution

«Le redressement des finances publiques ne doit pas être l'engagement d'un gouvernement mais de la Nation. Il doit s'inscrire dans la durée et, pour cela, la gouvernance de nos finances publiques doit être modifiée. C'est pourquoi je souhaite la mise en oeuvre d'une réforme constitutionnelle», a- déclaré le chef de l'Etat. Nicolas Sarkozy veut notamment imposer au gouvernement de s'engager pour cinq ans «sur une trajectoire de déficit» et sur la date de retour à un déficit «zéro». Il n'a pas toutefois pas fixé d'échéance, contrairement aux Allemands, qui ont écrit dans leur Constitution qu'ils avaient jusqu'à 2016 pour limiter leur déficit à 0,35 % du PIB.

Selon Nicolas Sarkozy, cette réforme permettrait également «de confier à la loi de finances la compétence exclusive sur les dispositions fiscales». Les parties recettes des projets de loi de finances (le budget de l'Etat) et du projet de loi de finances de la Sécurité sociale seraient donc examinées au même moment au Parlement. Objectif, selon Le Monde, avoir une «vision globale» des prélèvements obligatoires. Le Président souhaite aussi permettre au Parlement de «voter sur les engagements en matière de finances publiques que nous prenons vis-à-vis de nos partenaires européens».

Il a demandé au Premier ministre François Fillon d'engager une concertation sur la réforme constitutionnelle envisagée, qui prévoirait que tout gouvernement s'engage après chaque élection sur une trajectoire de déficit sur cinq ans, ainsi que sur une date de retour à l'équilibre des finances publiques.

La concertation sera menée sur les bases des conclusions définitives, attendues fin juin, d'un rapport demandé à l'ancien directeur général du FMI Michel Camdessus pour savoir si la France doit imiter l'Allemagne.

Réduction des dépenses de l'Etat.

Outre le gel pour trois ans des dépenses de l'Etat, cette cure d'austérité repose sur le maintien du principe de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux; la réduction des dépenses de fonctionnement courant de l'Etat de 10% en trois ans, dont 5% dès 2011; et l'objectif de suppression de 5 milliards d'euros de niches fiscales.

Mettre au régime les collectivités locales...

Pas de raison que seul l'Etat fasse des efforts, selon le chef de l'Etat. Le président de la République a ainsi annoncé le «gel en valeur» des dotations de l'Etat aux collectivités locales (environ 50 milliards d'euros par an). C'est à dire que celles-ci n'augmenteront pas malgré l'inflation. Le Président a souhaité également que ces dotations soient «modulées selon des critères de bonne gestion pour encourager les collectivités locales à réduire leurs dépenses dans les mêmes proportions que l'Etat». Nicolas Sarkozy a aussi annoncé un moratoire sur les normes qui leur sont imposées. Des idées qui ne sont pas du goût des présidents socialistes des associations des régions et des départements, qui ont boycotté la réunion de ce jeudi.

... Et l'assurance-maladie

Nicolas Sarkozy a aussi annoncé que l'objectif de progression des dépenses d'assurance maladie allait «s'infléchir» et «sera fixé à 2,9% en 2011 et 2,8% en 2012», contre 3,3% en 2009 et 3% cette année. «Alors qu'il a parfois été difficile de respecter l'objectif de dépense maladie, toutes les mesures seront désormais prises pour qu'il soit atteint», a assuré Nicolas Sarkozy. Pour y parvenir, il est notamment prévu de renforcer le rôle du comité d'alerte sur les dépassements afin que les pouvoirs publics puissent rectifier le tir à temps. Le seuil d'alerte de dépassement des dépenses sera aussi abaissé. De 0,75%, il devra être porté «à 0,5% d'ici à 2012-2013».

Quelques réactions.

Trouver 100 milliards d'économies en trois ans? Mission impossible, assure Jean Arthuis, le président centriste de la Commission des Finances. «Je doute que le gouvernement atteigne cet objectif en seulement trois ans. Il faudrait au moins quatre ou cinq ans pour cela», affirme-t-il dans une interview au Parisien-Aujourd'hui en France.

«C'est un exercice sans précédent. Or, il est quand même nécessaire de garantir un minimum de moyens aux services publics», reprend le centriste. «On ne peut pas équilibrer nos comptes uniquement en réduisant les dépenses publiques», juge-t-il. Jean Arthuis propose quelques pistes, parmi lesquelles une réforme de «notre système fiscal», réaffirmant être favorable à «l'abrogation du bouclier fiscal et à la suppression de l'ISF (impôt sur la fortune)» avec comme contrepartie la création «d'une sixième tranche d'imposition pour les hauts revenus».

"Le gouvernement propose aujourd'hui de réduire les déficits en trois ans, c'est-à-dire de trouver 100 milliards. C'est aujourd'hui, tous les experts le considèrent, strictement impossible", a dit Dominique de Villepin sur France-Inter.

"Donc plutôt que d'un schéma à trois ans, qui aurait par ailleurs l'inconvénient de tuer la croissance et de nous placer dans un cycle de récession et de déflation, bâtissons un chemin sur dix années, douze années si nous voulons être responsables", a poursuivi M. de Villepin.

Pour le secrétaire national du PS à l'économie, Michel Sapin, ces propositions ont "quelque chose de surréaliste". "C'est celui dont la politique aura creusé le plus grave déficit que la France a connu depuis 65 ans qui se veut, aujourd'hui, dans les mots, le chantre d'un retour à l'équilibre. (...) Quand le présent se dérobe sous ses pas, il se tourne vers l'avenir et crée des obligations à ses successeurs !", a ironisé le député de l'Indre dans un communiqué.

Selon ce dernier, "ce n'est pas d'un débat constitutionnel dont la France a besoin, c'est d'une réponse précise, efficace et juste à la question décisive : comment diminuer, dès aujourd'hui, le déficit de la France tout en soutenant une activité économique particulièrement faible, voire négative". "La baisse des concours aux collectivités territoriales, ainsi que la diminution des dépenses d'investissement de l'Etat auront un effet des plus dépressifs sur l'investissement et l'activité des entreprises", ajoute-t-il.

Le président UMP de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer a lui aussi jugé qu'une "injonction au niveau national aux collectivités locales n'était pas tout à fait constitutionnelle et pas vraiment démocratique".

"Les collectivités locales en majorité de gauche sont en première ligne dans la guerre totale que veut mener Nicolas Sarkozy. Les politiques qu'elles mènent sont en danger face à un état de plus en plus inégalitaire qui cherche à tout prix à les asphyxier financièrement. C'est intolérable, injuste et anti-démocratique", a également fustigé le coordinateur national du PCF, Pierre Laurent, dans un communiqué.

Selon un rapport commandé par l'Elysée, la très forte progression de la dette de la France ces trente dernières années a certes "été essentiellement portée par l'Etat" mais cette proportion a commencé à diminuer "depuis le début des années 1990". "Pour ramener les finances publiques sur une trajectoire soutenable, il serait illusoire de compter sur un surcroît d'inflation et tout aussi risqué de s'en remettre à la seule croissance. Un ajustement important de nos finances publiques est donc nécessaire", concluent les auteurs, Paul Champsaur et Jean-Philippe Cotis dans ce document rendu public par la présidence.

Commentaire rapide.

Tiens donc il est encore question de la Constitution, pas de bol pour tous ceux qui ne veulent pas en entendre parler. C'est l'un des thèmes du projet de Constitution européenne qu'il veut introduire dans la Constitution de la Ve République ou je me trompe ?

Il apporte de l'eau à mon moulin, j'aurais envie de dire : laissons-le faire, cela nous fournira un excellent prétexte pour justifier notre combat pour l'abolition de la Constitution et des institutions au service du capital. Non ? Vous n'êtes pas d'accord, je vous sens contrariés, vous ne voulez pas admettre que vous vous êtes fourvoyés en n'axant pas votre combat dans cette direction, mais il n'est jamais trop tard, une erreur cela se corrige vous savez et on s'en remet très bien croyez-moi.

Vous préférez peut-être défendre la Constitution telle qu'elle existe aujourd'hui au nom de la démocratie ? Dans ce cas-là attendez-vous à vous faire pilonner !

Retraites. (21.05)

Le Monde - 21.05

1- Un atterrissage forcé.

Selon Le Monde daté du 21 mai, l'exécutif s'est définitivement prononcé mercredi pour le relèvement de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite.

La veille, Bernard Thibault avait surpris en déclarant en sortant du ministère : "On a confirmation que le gouvernement veut reculer l'âge légal de départ en retraite et faire disparaître les 60 ans, et qu'il travaille à un allongement de la durée de cotisation pour avoir ses droits à la retraite."

Il avait ajouté que la conversation ne laissait "planer aucun doute là dessus" même si "les arbitrages sont pas totalement faits aujourd'hui." (Reuters 20.05)

Le secret de polichinelle est enfin percé, le "piège" dans lequel les malheureux dirigeants syndicaux risquaient de tomber s'est volatilisé, ouf ils l'ont échappé belle !

A quoi rime cette mascarade ? Souvenez-vous quand le gouvernement a reçu ces parasites, la CGT (et la CFDT notamment) a axé son discours sur l'agenda ou le calendrier qu'on leur proposait en expliquant qu'il était "trop court" pour que puisse avoir lieu une "vraie concertation" sur les retraites. Depuis, la CGT n'a rien fait pour organiser et mobiliser la classe, Thibault a laissé filer volontairement le temps après avoir déclaré qu'il en manquait.

L'objectif était d'arriver sans encombre aux vacances scolaires de Pâques, date aux alentours de laquelle le gouvernement "dévoilerait" ses véritables intentions que l'on connaissait parfaitement depuis le début, en espérant que les premiers rayons de soleil seraient propice à divertir les esprits et qu'ainsi il serait possible d'atteindre les vacances scolaires d'été sans encombre, les travailleurs ayant la tête ailleurs...

C'est dans ce contexte que Thibault a déclaré sur RMC "S'il n'y a pas une mobilisation suffisante très rapide dès le 27 mai, le gouvernement va écrire une loi qui prononcera la fin de la retraite à 60 ans" (Reuters 20.05)

Traduisons : après avoir tout fait pour que la situation en arrive là, il accuse les travailleurs d'en être responsables, la méthode éculée des staliniens.

Rappel.

L'appel du 6 mai de l'intersyndicale CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA à la journée d'action du 27 avait pour objectif de diviser la classe ouvrière en laissant la porte ouverte à la remise en cause des 60 ans et des régimes de pension des fonctionnaires.

Il précisait seulement que "l'âge légal de départ en retraite à 60 ans doit être maintenu" sans se prononcer contre l'allongement de la durée de cotisation, auquel il était seulement fait allusion dans ce document pour tromper les militants, quant au refus d'aligner le public sur le privé, il passait à la trappe. Il est clair que cet appel était calqué sur les positions de la CFDT.

Maintenant, entre le contenu de cet appel et l'interprétation contradictoire qu'en feront les militants et les travailleurs conformément à leur conviction et intérêts de classe, rien ne dit qu'ils ne se saisiront pas de cette occasion pour se mobiliser en masse le 27 mai au grand dam de leurs dirigeants qui auront tout fait pour qu'il n'en soit pas ainsi... afin de faciliter la tâche à Sarkozy.

2- La régression sociale comme modèle de développement selon Dominique Strauss-Kahn.

Hier lors de l'émission «A vous de juger» sur France 2, Dominique Strauss-Kahn a déclaré :

- «on vit 100 ans, on ne va pas continuer à avoir la retraite à 60 ans», "Je ne crois pas qu'il faille avoir de dogme".

- «Il y a plusieurs façons de faire les choses : une manière qui est assez évidente dans beaucoup de pays c'est de dire si on vieillit plus longtemps, il faut qu'on travaille plus longtemps», a poursuivi le directeur général du FMI.

- "Le monde change très vite (...) On ne peut pas vivre enfermé à Berlin, à Londres, Rome ou Paris sans regarder ce qui se passe en Chine, en Inde, au Brésil, dans le reste du monde (...) Si on a les yeux braqués sur le XXe siècle, sur la rue d'en face, les autres avancent et on se retrouve dans la situation où c'est l'Europe qui finalement apparaît le maillon faible de l'ensemble du système", a-t-il prévenu. (Reuters 20.05)

La Chine et l'Inde "avancent", tout dépend de quel côté on se situe pour porter un regard sur le développement de ces pays.

Du côté de l'infime minorité capitaliste, on peut s'enrichir assez facilement sur fond de corruption généralisée et être satisfait du développement d'une classe moyenne pouvant accéder au marché et qui fait tourner les usines ou consomme davantage.

Du côté de l'immense majorité ouvrière et paysanne, on trime comme des esclaves six jours sur sept dans des conditions épouvantables sans aucun droit ni protection sociale ni même un contrat de travail pour un salaire qui permet à peine de survivre.

C'est la conception du progrès social pour le XXIe siècle que le PS partage avec les esclavagistes des temps modernes. Non merci !

3- Benoît Hamont sur la même ligne que DSK et le gouvernement.

Hier lors de l'émission «A vous de juger» sur France 2, Benoît Hamont a déclaré :

- Haro sur les 60 ans : "On n'est pas accros aux 60 ans", cela tombe bien, Sarkozy et DSK non plus !

- Haro sur les retraités : "savoir si un jour les retraités devraient être mis à contribution, pour financer la dépendance, je pense que les retraités doivent être capables de dire oui", et ils osent prétendre que le PS serait contre une diminution des retraites.

- Pour travailler et cotiser plus longtemps : "On est avec un taux d'emploi des seniors extrêmement bas. Ce pose la question de savoir comment convaincre les entreprises de les garder dans l'emploi, pour éviter que parce qu'on rallonge les cotisations, il devienne difficile du fait du chômage d'avoir suffisamment de trimestres". (Lemonde.fr 20.05)

Traduction : il admet la nécessité de travailler et cotiser plus longtemps.

4- Les véritables intentions du PS... réactionnaires !

Marisol Touraine responsable du dossier sur les retraites au PS, hier sur le blog Lemonde.fr. :

- "Oui, je crois que tous les candidats potentiels du Parti socialiste peuvent se retrouver dans ce texte, qui s'appuie sur des principes que nous avons collectivement définis. Je suis moi-même étiquetée strauss-kahnienne, j'ai travaillé en très bonne intelligence avec Martine Aubry et l'ensemble des responsables du parti."

- Un aveu : "nous acceptons la poursuite de l'allongement de la durée de cotisation jusqu'en 2020"

- Vous crèverez au boulot, c'est promis : "A partir de 2025, on ne peut exclure d'allonger à nouveau la durée de cotisation si l'espérance de vie continue à augmenter. Pourquoi ne pas aller plus loin que ce qui est prévu d'ici à 2020 ? Certains le proposent, et je comprends que la droite pourrait aller dans ce sens."

- Sur l'alignement du privé sur le public : "comparons ce qui est comparable, rapprochons ce qui peut l'être, car il ne faut pas qu'il y ait dans l'opinion le sentiment d'injustices." (Lemonde.fr 20.05, lire l'article en entier dans le site)

Le candidat du PS-FMI dans ses oeuvres. (21.05)

Le Monde - 21.05

1- Hier lors de l'émission «A vous de juger» sur France 2, Dominique Strauss-Kahn.

- Vive l'UE, un Etat supranational à la botte des multinationales : "La proposition de la Commission d'avoir un droit de regard sur les budgets européens vont dans le bon sens."

- Une contrevérité que les nantis apprécieront : "en faisant que les coupes salariales ne touchent pas les plus faibles, et de surtaxer les 10 % les riches, la Grèce a fait un choix politique."

- Une mensonge grotesque : "Il faut mettre en place une taxe sur les banques, pour constituer un fond qui permette d'avoir des réserves en cas de problèmes, sans faire payer les contribuables."

Voilà qui répond à la question posée par D. Gluckstein dans son dernier éditorial intitulé "Qui décide" (IO n° 98, lire la causerie du 20 mai)

1- "C'est le gouvernement grec qui a choisit les mesures."

2- "La Roumanie est dans une situation plus difficile que nous le pensions. Le gouvernement veut sabrer 20 % dans les salaires des fonctionnaires. Le FMI lui a dit non, il faut augmenter les impôts des plus riches. Le gouvernement a dit non."

3- "En Lettonie, le gouvernement a proposé de reporter la scolarité de 3 ans à 5 ans, on leur a dit, nous les gars, on ne marche pas, ils ont remballé. Et ils ont augmenté l'impôt sur le revenu, ce qui nous allait beaucoup mieux. "

Donc finalement les différents gouvernements font bien ce qu'ils veulent, qu'ils aillent ou non dans le sens du FMI ne changeant rien au fait que les Etats demeurent souverains jusqu'à preuve du contraire. Désolé.

Les agrégés n'ont plus le moral. (22.05)

Le Monde - 21.05

L'enquête sur le moral des professeurs du second degré, intitulée " Y a-t-il un malaise enseignant ? " dresse un tableau peu reluisant du moral des agrégés, autrefois aristocratie enseignante du secondaire, et qui se trouvent mis à bas de leur piédestal. Réalisée par la Société des agrégés (8 000 adhérents sur environ 45 000 agrégés en France) qui l'a mise en ligne, vendredi 21 mai, sur son site, elle repose sur les témoignages de plus de 400 de ses adhérents qui ont répondu à son questionnaire. Mais beaucoup de questionnaires retournés étaient inutilisables, car incomplets par crainte de représailles. Ce qui en dit long sur le moral des agrégés.

Première raison du "malaise" : le manque de reconnaissance dans l'exercice de leur métier, ressenti par 81,2 % des sondés qui se trouvent niés dans leur posture d'intellectuels. Les agrégés seraient une caste de "fainéants" (quinze heures de cours par semaine contre dix-huit heures pour un professeur non agrégé) attachée à ses privilèges. "Faux !", répond la Société des agrégés, qui dénonce ces " poncifs " en montrant que ses adhérents sont aussi touchés par la crise qui traverse l'enseignement.

Deuxième raison : l'écart entre une formation très pointue et ce qu'il leur est souvent demandé sur le terrain. Un écart qui s'apparente à un véritable double gâchis, d'abord de temps et de coût investis lors de leurs études, puis de connaissances et de compétences non employées.

Etudiants de haut niveau, ils se sont astreints à passer un concours très difficile à décrocher et permettant, à priori (décret 72-580 du 4 juillet 1972, modifié par le décret 2007-1295 du 31 août 2007), d'enseigner en cycle terminal de lycée, classes préparatoires et enseignement supérieur. Après l'agrégation, certains ont encore passé un DEA ou un doctorat. On comprend alors leur déconvenue lorsqu'ils se retrouvent en collègue... qui plus est comme enseignants " titulaires affectés sur zone de remplacement " (TZR), obligés de courir d'un établissement à l'autre plusieurs fois par semaine, au gré des remplacements.

Ce fut le cas de Marie (tous les prénoms ont été modifiés), agrégée de lettres modernes, qui a été " TZR dans 24 établissements différents

entre 1999 et 2008 ; dans des collèges, en remplacement de profs qui avaient craqué nerveusement ", témoigne-t-elle.

La Société des agrégés estime qu'en fait, la grande majorité des agrégés sont affectés en collège en premier poste et que, loin d'être une minorité, 22,2 % y enseignent, alors qu'il ne seraient que 2 121 en classes préparatoires. " Ce qui nous a motivés à réaliser cette enquête, explique Jean-Michel Léost, président de la Société des agrégés, ce sont les appels de plus en plus nombreux que nous recevons depuis deux ans de la part d'adhérents qui disent envisager de démissionner. "

DÉTACHEMENT OU MISE EN DISPONIBILITÉ

Selon l'enquête, 45,6 % des personnes interrogées ont été tentées de démissionner et 73,6 % envisagent une reconversion. Les raisons qui pourraient conduire à démissionner sont, à parts égales, le manque de reconnaissance et le stress (70,7 %), suivis de l'insatisfaction intellectuelle. "Agrégée de lettres et ancienne de l'ENS-Ulm, à Paris, j'ai été affectée en 2009 dans un collège ambition réussite et dans un établissement spécialisé avec des handicapés qui avaient un niveau intellectuel de CE1. Je n'étais pas formée à cela. C'est comme si j'avais fait des études pour diriger un département d'une grosse société et qu'on me demande d'être vider. Si c'était pour enseigner ce qu'est un nom ou un article, j'ai perdu beaucoup de temps", se désole Laure.

Aujourd'hui, elle se demande pourquoi elle a étudié la littérature médiévale. Selon l'enquête, le goût pour la matière est en effet la raison première (97,6 %) pour laquelle les enseignants interrogés se sont lancés dans une agreg.

"Beaucoup sentent qu'on leur reproche d'être des intellectuels, alors que c'est le cœur de leur métier", analyse Jean-Michel Léost. Chez l'agrégé, l'argent n'est pas le sujet principal du désenchantement : seulement 29,3 % des personnes interrogées placent les raisons financières au premier rang de leur déception pour leur métier. "

Pourtant, certains agrégés gagnent moins qu'un simple certifié. Un agrégé en cours de thèse de doctorat, gagnera 1 693 euros net à plein temps (192 heures/an) quand il est "attaché temporaire d'enseignement et de recherche" (ATER) à l'université, et environ 1 500 euros net (bourse de recherche comprise) s'il effectue son monitorat à l'université à hauteur de 64 heures/an. En lycée, un agrégé titulaire débutera à 1 838 euros net par mois. Rien d'excessif par rapport au nombre d'années d'études.

Beaucoup d'agrégés qui s'estiment déclassés ont recours au détachement ou à la mise en disponibilité. "Agrégée d'espagnol dans un lycée qui pourrait être en ZEP (zone d'éducation prioritaire), j'ai demandé une année de disponibilité. J'en profite pour essayer de devenir traductrice", témoigne Gaëlle.

Mais, finalement, quoi qu'ils en disent, très peu osent démissionner. "C'est difficile de se reconvertir. Et puis ce serait reconnaître un échec et valider ce qu'on me reproche", explique Judith, en butte avec la hiérarchie de son lycée où on lui " reproche à la fois d'être trop compétente et incompétente".

D'avoir trop de compétences pour enseigner des connaissances basiques. Au vu de cette enquête, on ne peut s'empêcher de se demander s'il vaut encore la peine de passer l'agrégation. "Oui, si les textes sont appliqués et que les agrégés enseignent en fin de cycle de lycée, en prépas et dans le supérieur", estime Blanche Lochmann, membre du bureau de la Société des agrégés et auteure de l'enquête.

Commentaire.

Ma fille qui est une jeune et modeste institutrice n'a pas démissionné finalement, mais elle prépare un autre diplôme pour changer de métier le plus rapidement possible car les conditions de travail (discipline) sont infernales même dans le primaire, dans le secteur de la géographie, la cartographie ou quelque chose comme cela.

Heuliez placé en redressement judiciaire. (22.05)

Reuters - 21.05

L'équipementier automobile Heuliez, qui est à la recherche d'un repreneur pour assurer sa survie, a été placé vendredi en redressement judiciaire, avec une période d'observation de six mois.

Dans sa décision, le tribunal de commerce de Niort (Deux-Sèvres), fixe la fin théorique de cette période au 21 novembre mais précise qu'il sera statué dans deux mois, le 28 juillet, sur sa prolongation éventuelle.

La société, qui vient de déposer son bilan, est devenue le symbole des difficultés de l'industrie automobile en France.

Le redressement judiciaire permet le paiement d'une partie des salaires par les assurances de garantie des salaires (AGS), un dispositif public, et donne du temps pour examiner les offres des repreneurs potentiels.

Emilio Galluccio, président délégué, et Didier Picot, vice-président de la société basée à Cerizay, qui fabrique notamment un véhicule électrique, avaient annoncé la cessation de paiement mardi dernier.

Pour Claude Point, délégué CFDT et secrétaire du Comité d'entreprise, "même la période de deux mois nous paraît longue. Nous espérons que l'administrateur va faire très vite pour trouver une solution". Selon les syndicats, trois candidats seraient sur les rangs pour la reprise, dont le groupe financier anglo-malaisien Delamore and Owl (D&O) qui a fait une offre de reprise globale de 25 millions d'euros, que les dirigeants voulaient favoriser.

La direction a indiqué aux représentants du personnel que D&O s'engageait à reprendre les 600 salariés actuels en conservant l'ensemble des activités mais pour les syndicats, cette solution est sujette à caution.

"On nous dit qu'ils sont dans le secteur automobile mais on ne sait rien, il n'y a rien qui transpire. Maintenant ils vont être obligés de se dévoiler", a déclaré Claude Point.

INVESTISSEURS FRANÇAIS ET ALLEMAND

Deux investisseurs français et allemands qui ont demandé la confidentialité sur leur identité sont également sur les rangs et auraient les faveurs de l'administrateur judiciaire.

Toujours selon les syndicats, l'investisseur français, industriel dans l'emboutissage, serait prêt à reprendre cette dernière activité, tandis que l'Allemand, qui évolue dans le secteur de la voiture électrique, serait intéressé par l'activité la plus porteuse d'avenir chez Heuliez.

Cette solution, qui scinderait l'entreprise en deux entités différentes, n'avait pas les faveurs des syndicats qui ont pour objectif de sauver les 600 emplois.

Pour Claude Point, les deux candidats à la reprise "travaillent pour faire une proposition commune. Notre volonté c'est d'avoir une solution globale".

Mais des syndicalistes, dont Jean-Emmanuel Vallade, délégué CFE-CGT, sont "prêts à étudier cette solution", même si la proposition inclut plus de 200 licenciements.

L'investisseur turc Alphan Manas, candidat privilégié par le ministère de l'Industrie il y a quelques semaines, avait proposé de reprendre 15% de l'entreprise avec un apport de 10 millions d'euros mais il ne serait plus dans la course parce qu'il n'est intéressé que par la reprise du secteur voiture électrique.

Heuliez avait déjà été placé en redressement judiciaire il y a près d'un an, avant d'en sortir en raison d'un projet de reprise par le groupe Bernard Krief Consulting (BKC), désigné par le tribunal de commerce. Ce dernier n'a jamais apporté les 15 millions d'euros promis.

L'avenir d'Heuliez dépend pour une bonne part du développement de la Mia, un véhicule électrique présenté au dernier salon de Genève.

L'Etat a promis 10 millions d'euros via le Fonds stratégique d'investissement (FSI) et la région Poitou-Charentes s'est engagée à hauteur de cinq millions d'euros dans le cadre d'un pacte d'actionnaires.

L'âge légal de départ à la retraite passerait à 62 ou 63 ans. (23.05)

Rue89 et AFP - 22.05

Selon des informations convergentes publiées sur les sites Internet LeMonde.fr, L'Express.fr et LesEchos.fr, le gouvernement a déjà rendu la plupart de ses arbitrages sur la réforme des retraites. Officiellement, pourtant, la concertation avec les partenaires sociaux est toujours en cours et le projet de réforme ne sera dévoilé qu'autour du 20 juin.

Le ministère du Travail a précisé que la réforme n'était pas encore bouclée et a démenti « formellement » ces informations détaillées sur les modalités envisagées.

Voici, sur les principaux points, la comparaison entre la situation actuelle et les pistes de réforme.

L'âge légal de départ à la retraite

C'est l'âge minimum à partir duquel on peut prendre sa retraite. Il est fixé à 60 ans depuis 1983.

- Le gouvernement envisage de l'allonger d'un trimestre par an à partir de janvier 2011, jusqu'à 62 ou 63 ans. La remise en cause de l'âge légal interviendrait donc dès le 1er janvier prochain.

L'âge légal ne garantit pas une retraite à taux plein. Beaucoup de Français prennent leur retraite plus tard pour accumuler le nombre nécessaires de trimestres permettant d'obtenir une retraite à taux plein. L'âge moyen de départ à la retraite constaté est de 61,5 ans.

La durée de cotisations

C'est le nombre de trimestres nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein (c'est-à-dire toucher une pension complète). Si cette durée n'est pas remplie, une décote est appliquée pour tout trimestre manquant.

Actuellement, cette durée est de 40,5 ans. Elle doit être portée à 41 ans en 2012.

- Le gouvernement envisage d'augmenter la durée de cotisation au-delà de l'échéancier prévu par la précédente réforme de 2003, qui prévoyait de la porter à 41,5 ans en 2020. La poursuite de cette progression serait programmée au-delà de 2020.

L'âge de la retraite à taux plein

C'est l'âge à partir duquel on peut toucher une retraite à taux plein, quelle que soit la durée de cotisations. Cet âge est actuellement de 65 ans. - Le gouvernement envisage de le repousser parallèlement à celui de l'âge légal, progressivement, jusqu'à 67 ou 68 ans. Le régime du secteur public

Le secteur public présente aujourd'hui deux spécificités par rapport au secteur privé.

1. Le calcul des pensions : la base de calcul retient les six derniers mois de salaire (hors prime) alors qu'elle retient les 25 meilleures années pour les salariés du secteur privé.

2. Le taux des cotisations : il est de 7,85% contre 10,55% pour les salariés du privé.

- Le gouvernement envisage d'augmenter progressivement le taux de cotisation des salariés du secteur public. Cette augmentation serait compensée par des mesures salariales.

La modification éventuelle des bases de calcul des pensions n'est pas tranchée.

Recettes nouvelles

La taxe sur les hauts revenus, confirmée le 10 mai par Nicolas Sarkozy, rapporterait environ 600 millions d'euros, soit l'équivalent du manque à gagner lié à l'instauration du bouclier fiscal.

- Le gouvernement est toujours à la recherche d'autres nouvelles recettes, l'objectif étant d'atteindre 3 à 4 milliards d'euros.

Interrogé par l'AFP, le ministère du Travail "dément formellement ces informations". "Tout sera connu au moment de la présentation du projet de réforme autour du 20 juin", a-t-il ajouté. (AFP)

Retraites : « Strauss-Kahn n'a fait que dire ce que dit le PS ». (23.05)

Reuters - 21.05

La déclaration avait créé le malaise au sein du Parti socialiste et provoqué les félicitations du gouvernement. Interrogé jeudi soir dans l'émission « A vous de juger » sur France 2, Dominique Strauss-Kahn disait refuser de faire de l'âge de départ à la retraite un « dogme », précisant :

« Si on arrive à une vie de 100 ans, on ne va pas continuer à avoir la retraite à 60 ans. Il va falloir que, d'une manière ou d'une autre, ça s'ajuste. »

Une déclaration qui intervenait 48 heures après la publication par le PS de ses contre-propositions sur la réforme des retraites et l'affirmation de Martine Aubry, pour qui les socialistes s'opposent « de toutes [leurs] forces au fait de repousser l'âge légal au-delà de 60 ans ».

Il n'en fallait pas plus pour que certains au PS, comme Pierre Moscovici, clament : « Dominique Strauss-Kahn ou pas, je défends l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans. » Et que le ministre du Travail, Eric Woerth, se félicite de compter dans l'opposition « un allié ». Sur fond de soupçons de première discorde entre deux candidats socialistes potentiels en 2012.

Mais, à la question de savoir s'il y a divergence entre le directeur du FMI et la maire de Lille sur le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, le député socialiste Jean-Marie Le Guen, proche de Dominique Strauss-Kahn, répond sans ambiguïté à Rue89 : « Non, aucunement. »

« On ne doit pas toucher à l'âge légal »

Jean-Marie Le Guen, à Paris, le 26 avril 2007 (Benoit Tessier/Reuters) Pour celui à qui l'on prête la charge du programme de l'hypothétique candidat DSK pour la prochaine présidentielle :

« Dominique Strauss-Kahn est tout à fait dans le sens de ce que dit le Parti socialiste. »

La polémique est née, selon lui, d'une confusion « faite volontairement par certains » entre l'âge légal (l'âge minimum à partir duquel on peut prendre sa retraite, fixé à 60 ans depuis 1983) et l'âge réel (l'âge moyen de départ à la retraite constaté, qui est de 61,5 ans en France) :

« Il y a l'âge réel et l'âge légal. Ceux qui font croire que la position du Parti socialiste est de mettre l'âge réel de départ à la retraite à 60 ans mentent. Le Parti socialiste est pour un âge légal de départ à la retraite à 60 ans. C'est un droit individuel, pas une obligation collective.

On ne doit pas toucher à l'âge légal, mais l'âge réel a vocation à reculer en raison de l'évolution démographique. Le Parti socialiste prend aussi en compte dans son texte l'évolution démographique et compte d'ailleurs dessus pour financer son plan. Personne au Parti socialiste ne souhaite que l'âge réel soit le même que l'âge légal. »

« Il a défendu l'essentiel de la position du PS »

« Mais cette polémique est intéressante, elle permet de sortir de l'ambiguïté », poursuit-il, avant de faire l'exégèse des propos tenus par son mentor sur France 2 :

« Permettez-moi de clarifier ce que dit Dominique Strauss-Kahn, qui est aussi ce que je pense. Dominique Strauss-Kahn a dit trois choses.

Un, il a dit que l'âge réel n'est pas un dogme et Marisol Touraine, qui est la principale rédactrice du texte du Parti socialiste, a dit la même chose.

Deux, dans l'instant qui suit, il a parlé de la nécessaire prise en compte de la pénibilité au travail et des carrières longues, qui sont les deux éléments qui justifient la position du Parti socialiste de maintenir l'âge légal à 60 ans.

Trois, il a parlé de l'individualisation du droit au départ à la retraite et, quand on parle d'un droit individuel, on parle de l'âge légal à 60 ans.

En quelques minutes, il a défendu ce qui est l'essentiel de la position du PS. »

Même polémique et même défense pour Aubry

La riposte des strauss-kahniens face à cette polémique peut leur faire un autre point commun avec Martine Aubry. La première secrétaire avait provoqué pareil tollé sur ce sujet le 17 janvier, en déclarant, lors du « Grand Jury » RTL-LCI-Le Figaro, qu'on devrait « aller très certainement » vers une retraite « à 61 ans ou 62 ans », à condition de « prendre en compte la pénibilité » et

« l'emploi des seniors ».

La même polémique avait alors provoqué la même défense. Le 26 janvier, cette fois sur le plateau de TF1, elle disait être en accord avec le texte voté quelques plus tôt par le bureau national du PS, défendant « le maintien de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans » :

« Il faut distinguer l'âge légal du départ à la retraite : nous pensons que chaque Français doit continuer à avoir le droit de partir à 60 ans, c'est

le cas aujourd'hui, ça doit rester un droit. [...] La réalité aujourd'hui, c'est que beaucoup de Français partent à 61 ou 62 ans, c'est ce que j'avais dit. »

Sur les retraites. Voyons comment se disposent le gouvernement et leurs larbins qui leur servent de porte-parole. (25.05)

lemonde.fr, 20minutes.fr, AFP et Reuters - 24.05

Vous avez en un seul article d'agence de presse le scénario que j'ai brossé dans la causerie d'hier :

1- Un titre de Reuters. Journée test des syndicats sur les retraites.

2- Selon les Echos à paraître mardi, le gouvernement s'apprête à relever l'âge légal de départ à la retraite "probablement à 62 ans ou 63 ans". En outre, l'âge de la retraite à taux plein, fixé aujourd'hui à 65 ans, serait remonté.

3- "S'il n'y a pas une mobilisation suffisante très rapide dès le 27 mai, le gouvernement va écrire une loi qui prononcera la fin de la retraite à 60 ans", a récemment averti le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault. (Reuters 24.05)

Et Le Monde d'hier de rappeler comment le gouvernement s'y est pris pour tromper les travailleurs :

Jusqu'ici plutôt adroit dans ses annonces (...) les retraites ont fait l'objet, depuis le lancement de la réforme, d'un travail soigné de communication : préparation des esprits en amont avec la publication de sondages, puis du rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) en avril ; mise en avant de la concertation organisée avec les partenaires sociaux, rencontre des leaders des différents partis... Autant de signes ostentatoires de dialogue et de concertation. (lemonde.fr 24.05)

La participation des dirigeants syndicaux à ce "dialogue" et à cette "concertation" ne devait servir qu'à légitimer les mesures que le gouvernement ne manquerait pas d'annoncer conformément aux vœux exprimés par le patronat.

Ils ont eu le temps de préparer les esprits à la liquidation des 60 ans, tandis que les syndicats ne mobilisaient pas la classe, sous prétexte qu'ils ne savaient pas quelles mesures le gouvernement allaient avancer.

1- Que la réforme soit d'ores et déjà actée ou pas, Eric Woerth le dit sans le dire : le gouvernement souhaite «augmenter la durée passée au travail dans une vie», indique le ministre du Travail en évoquant la réforme des retraites dans un entretien au Courrier Picard lundi, sans se prononcer explicitement sur une augmentation de l'âge de la retraite. (20minutes.fr 24.05)

2- ... l'opinion publique semble s'être résignée à une hausse de l'âge légal : selon un sondage de l'institut CSA pour le Cercle des Epargnants, 64 % des sondés estiment "nécessaire" de relever l'âge légal. (lemonde.fr 24.05)

Ce n'est de la faute à personne : fatalité ! Le monde est ainsi fait de nos jours, qu'on serait condamnés à vivre de plus en plus mal et qu'il faudrait ce plier à ce sombre destin que le capitalisme nous réserve, tel est leur message. Raison de plus pour l'abolir tout de suite !

Que recouvre le double langage du gouvernement à propos du PS... qui n'en est pas un ?

1- Il a salué les déclarations de Strauss-Kahn qui partageait ouvertement ses propositions, dont la liquidation des 60 ans.

2- Le ministre du Travail, Eric Woerth, a estimé dimanche sur BFM-TV que la première secrétaire du PS, Martine Aubry "essaie de suivre au fond des opinions de plus en plus à gauche qui sont celles défendues par M. Mélenchon et à ce moment-là il n'y a plus de débat possible". (AFP 24.05)

Il craint que l'interprétation ambiguë des propositions du PS sur la question du maintien des 60 ans qui n'ont pas manqué de fleurir dans les médias et les déclarations de plusieurs dirigeants de ce parti, ne favorise finalement une interprétation de ce document en faveur du maintien des 60 ans qui ne correspond évidemment pas à la réalité, et qu'elle alimente la mobilisation contre le projet du gouvernement d'une partie de la population, ce à quoi ni le gouvernement et ni les bureaucrates des syndicats ne tiennent.

Le gouvernement a bien compris que selon que l'ont face ou non abstraction (volontairement) de certains facteurs lié à l'âge du départ à la retraite, la lecture du document du PS permet à chacun d'y trouver son compte, donc toutes les alliances demeurent possibles sur le plan politique, y compris pense-t-il entre le PS, les Verts et le PG ou le Front de gauche notamment.

Ce qui est intéressant aussi dans la déclaration de Woerth, c'est qu'il dit clairement que temps qu'il s'agissait de suivre des opinions de plus en plus à droite pour reprendre sa formule en l'inversant, le PS avait répondu présent en se plaçant sur le même terrain que le gouvernement, il ne voit donc aucune raison pour que cela change soudainement.

Et il a raison, car lorsqu'on lit attentivement les propositions du PS on s'aperçoit que la retraite à 60 ans passe à la trappe d'une manière ou d'une autre, puisque les générations qui étaient concernées par la possibilité de partir à la retraite à 60 ans dès lors qu'elles avaient suffisamment cotisé est en train de disparaître et aura pratiquement totalement disparu dans quelques années lorsque la nouvelle loi s'appliquera aux générations suivantes, celles d'après-guerre qui ont toutes ou presque connues des périodes de chômages ou dont la scolarité a été plus longue et qui n'auront pas suffisamment cotisé arrivé à l'âge de 60 ans pour pouvoir partir à la retraite.

Résumons. Ce qui signifie que le gouvernement ou le PS peuvent conserver la référence des 60 ans, car ils savent que dans la pratique une fois augmenté le nombre d'annuités à 42 ans ou plus, compte tenu de l'allongement de la scolarité et des périodes de chômage, dans les faits plus aucun travailleur ou presque ne pourra prendre sa retraite à 60 ans en 2020 ou après.

Deux nouveaux sondages pour manipuler les masses laborieuses. (28.05)

AP et Reuters - 27.05

1- Près de sept Français sur dix, 66%, souhaitent un référendum sur les retraites, selon un sondage CSA pour "L'Humanité Dimanche". (AP 27.05)

Gageons que la fondation Copernic et les partis qui se sont associés à la "votation populaire" contre la "réforme" de La Poste qui a eu pour effet de démobiliser les postiers et de faire passer cette contre-réforme, se saisiront de ce sondage pour s'opposer à une mobilisation générale de l'ensemble des syndicats et des partis pour défendre nos retraites et refont ainsi le lit du gouvernement.

Ce sondage n'aurait-il pas été commandé dans cette perspective ?

2- Les Français soutiennent massivement le principe d'un plan de réduction drastique des dépenses (82%) et la décision de Nicolas Sarkozy (75%) de faire inscrire l'objectif de redressement des finances publiques dans la constitution, selon un sondage BVA. (Reuters 27.05)

Ben voyons ! Qui tombera dans le panneau de cette grossière manipulation ? Personne ou presque, il s'agit de faire croire que la majorité de la population soutiendrait Sarkozy et serait prête à accepter de nouveaux sacrifices, dans son intérêt bien entendu... par fatalité !

Compte-rendu de la mobilisation du 27 mai (titre de LdC). (28.05)

AP, Reuters, Rue89 et Libération.fr - 27.05

Les défilés organisés jeudi pour la défense des retraites ont été plus fournis que le 23 mars selon les syndicats, la police donnant des chiffres contrastés. L'intersyndicale doit se réunir le 31 mai pour décider des suites. Le bras de fer semble, cette fois-ci, engagé, alors que le gouvernement a confirmé sa volonté de repousser l'âge légal de départ au-delà de 60 ans.

La CGT a comptabilisé un million de personnes et 176 manifestations à travers toute la France, jeudi, tandis que le ministère de l'Intérieur annonçait 395.000 manifestants en début de soirée. Le 23 mars, les défilés avaient rassemblé 380.000 manifestants selon la police, 800.000 selon les syndicats.

A Paris, le cortège a rassemblé plus de 90.000 personnes, selon les syndicats (contre 60.000 le 23 mars) et 22.000, selon la police (contre 31.000 de même source il y a deux mois).

Dans les rues de Marseille, la mobilisation était en légère hausse selon la police, passant de 12.000 à 15.000 manifestants, et en très forte augmentation de source syndicale avec 80.000 personnes contre 50.000 le 23 mars. Hausse aussi à Rennes puisqu'on passait de 5.500 à 6.400 protestataires selon la préfecture, et de 15.000 à 16.000 selon les syndicats, ainsi qu'à Toulouse avec 10.000 manifestants selon la police, 35.000 selon les organisateurs, contre 9.000 à 18.000 selon les sources le 23 mars.

A Lyon, la police a compté 8.000 participants dans le défilé, les syndicats 16.000, contre 10.000 à 15.000 selon les sources le 23 mars. A Bordeaux, le cortège a rassemblé 6.500 personnes de source policière, soit 1.500 de moins qu'il y a deux mois, et 40.000 selon les organisateurs, c'est-à-dire 30.000 de plus que le 23 mars.

La police a compté 8 000 manifestants contre 8 500 selon la CGT, à Pau en Aquitaine. Ils seraient entre 4 000 et 8 000 à Perpignan (Languedoc-Roussillon), entre 2 800 et 4 000 à Foix et entre 1 500 et 2 500 à Auch (Midi-Pyrénées).

A Lille, la mobilisation était similaire à celle d'il y a deux mois selon la police avec 7.200 manifestants. A Poitiers, le défilé a rassemblé 4.500 personnes selon la police, 5.000 de source syndicales.

A Nice entre 4 900 et 10 000 personnes ont défilé, à Toulon : entre 4 500 et 10 000 manifestants, à Avignon : environ 3 000 manifestants selon l'AFP. A Tours : entre 4 500 et 5 000 manifestants, à Reims : entre 2 000 et 3 000 manifestants, à Charleville-Mézières : entre 1 600 et 2 100 manifestants, au Le Havre : entre 6 500 et 15 000 manifestants, dont certains issus des délégations des usines Renault et Total, à Rouen : entre 12 000 et 23 000 manifestants, à Caen : entre 7 000 et 13 000 personnes, à Cherbourg : entre 4 100 et 6 000 manifestants, à Laval : entre 2 250 et 2 880 manifestants, au Mans : entre 5 000 et 15 000 manifestants, à Nantes : entre 9 500 et 25 000 manifestants, à Saint-Nazaire : entre 4 000 et 10 000 manifestants, à Calais : entre 800 et 1 000 personnes ont défilé, à Boulogne-sur-Mer : entre 1 500 et 2 500 manifestants.

La mobilisation dans le secteur public.

Concernant les grèves, la mobilisation était en baisse dans la fonction publique avec 13,8% de fonctionnaires grévistes contre 18,9% le 23 mars dernier, selon les chiffres diffusés par Bercy. Pour l'Education nationale, y compris les agents administratifs, le taux de participation a atteint 13,8% contre 20,4% le 23 mars.

A l'Education nationale, le SNUipp, premier syndicat des instituteurs, reconnaissait une baisse de la mobilisation avec un tiers des enseignants en grève jeudi, contre un sur deux le 23 mars.

Le mouvement a aussi entraîné quelques perturbations dans les transports, notamment à la SNCF et dans le trafic aérien. La direction de la SNCF a annoncé que 23,2% des cheminots étaient en grève.

La direction précisait également que le trafic était conforme aux prévisions, c'est-à-dire normal pour les TGV, à l'exception des lignes Paris-Nice et Paris-Nantes, et pour les liaisons internationales. En moyenne, la circulation de 80% des Transiliens (banlieue Ile-de-France) était également assurée, trois trains sur quatre pour le trafic régional et deux trains sur trois pour les Corails.

La RATP a recensé 9% de grévistes dans la matinée. France Télécom a recensé 21,5% de grévistes parmi ses 100.000 salariés. 12,80% des postiers étaient en grève. 30% des vols annulés à Orly et 10% à Roissy.

Réactions du côté syndical.

CGT - "Cette journée démontre une forte hausse sur tout le territoire de la mobilisation des salariés", s'est félicitée la CGT, jeudi dans un communiqué. Pour la centrale de Bernard Thibault, "cela prouve la détermination des salariés à s'opposer à la réforme gouvernementale des régimes de retraites dont l'objectif central est de satisfaire les marchés financiers, et à exiger au contraire une véritable revalorisation du travail".

Thibault a déclaré que "Cette journée était importante et elle est réussie" et il a souligné que les organisations avaient "besoin de cette séquence" pour repartir de l'avant. "A ce stade, il n'y a plus que le rapport de force dans la rue pour défendre la retraite à 60 ans et les acquis sociaux auxquels Nicolas Sarkozy s'attaque méthodiquement", a répété Bernard Thibault.

C'est la raison pour laquelle d'autres journées de mobilisation devraient suivre d'ici l'été, ont dit les leaders syndicaux, qui en débattent la semaine prochaine.

"Si le gouvernement persiste, nous prendrons d'autres initiatives", a dit Bernard Thibault, faisant écho à François Chérèque pour qui "ce n'est pas une manifestation qui suffira".

CFDT - "Il y a aujourd'hui plus de manifestants globalement en France que ce qu'il y a eu dans les autres manifestations cette année, ce qui montre bien qu'on est dans la manifestation la plus importante depuis le début de l'année", a déclaré de son côté le secrétaire général de la CFDT François Chérèque jeudi après-midi.

« Ni radicalité, ni résignation », disait ce jeudi matin sur RFI Marcel Grignard, le « monsieur retraite » de la CFDT, résumant bien l'esprit ambiant. ("ni radicalité", on lui fait confiance au moins sur ce point-là ! - note de LdC)

FO- Dans un entretien publié jeudi par le quotidien gratuit Metro, le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, veut calmer les ardeurs du gouvernement sur le recul de l'âge légal de la retraite au-delà de 60 ans: «Le gouvernement se précipite un peu en faisant une telle annonce, même si on avait tous bien compris qu'elle était dans les tuyaux. Mais rien n'est encore joué.»

Pourquoi son syndicat ne participe-t-il pas à cette journée d'action interprofessionnelle? «Il faut des revendications claires et communes. A FO, nous sommes opposés au report des 60 ans, mais aussi à tout allongement de la durée de cotisation, point sur lequel certaines organisations syndicales ne se sont pas encore prononcées», fait-il valoir.

Réactions du côté des partis dits de gauche.

Les leaders de gauche, très mobilisés eux aussi contre le projet du gouvernement, se sont tous donné rendez-vous dans la rue, de Jean-Luc Mélenchon, président du Parti de gauche, à Paris, au premier secrétaire du Parti socialiste, Martine Aubry, à Lille, ville dont elle est maire.

Jean-Luc Mélenchon estime que la gauche doit absolument se mobiliser aujourd'hui à l'occasion de cette journée d'action. «C'est vrai qu'aujourd'hui on joue gros et que pour ma part, comme les autres responsables politiques de la gauche, j'appelle à aller à la manifestation, à se grouper derrière les syndicats», a déclaré l'ancien socialiste sur LCI.

Près des deux-tiers des Français sont prêts à se mobiliser contre la réforme des retraites, selon deux sondages parus jeudi dans Aujourd'hui en France/Le Parisien et L'Humanité. 62% des personnes interrogées sont prêtes à aller manifester pour défendre la retraite à 60 ans, d'après un sondage CSA pour Le Parisien. 37% ont répondu. Parmi les sondés, 76% des sympathisants de gauche se disent prêt à descendre dans la rue contre 28% à droite, indique ce sondage.

Un autre sondage CSA pour L'Humanité, indique la même tendance : 68% des sondés soutiennent ou ont de la «sympathie» pour la journée d'action syndicale de ce jeudi, contre 12% «opposés» ou «hostiles».

Réactions du côté du gouvernement.

Le gouvernement peut également se rassurer en constatant le faible taux de participation aux grèves, comme dans les écoles ou les transports, selon les estimations ministérielles.

"On a très clairement une journée de mobilisation faiblement suivie", a souligné Luc Chatel sur France Info en précisant que le gouvernement avait entendu ces manifestants mais que son rôle était de "prendre ses responsabilités (pour) sauver le système par répartition et donc aller au bout de cette réforme". Il a déclaré à l'AFP que la « faible mobilisation » enregistrée venait « valider la méthode du gouvernement » sur les retraites (LeFigaro.fr 27.05)

Le ministre du Travail, Eric Woerth, a estimé que le caractère limité de la mobilisation, en particulier dans la fonction publique, montrait que le projet du gouvernement commençait à être mieux compris de l'opinion.

"Je ne dirais pas que c'est accepté, je me garderais bien de dire ça. Je dis simplement que nous progressons dans la compréhension", a-t-il dit sur i>Télé.

Besancenot : "Une journée de mobilisation ne suffira pas". (28.05)

lemonde.fr - 27.05

Pour Olivier Besancenot, présent dans la manifestation parisienne aux côtés des militants du Nouveau Parti anticapitaliste, la bataille de la gauche et des syndicats contre les projets du gouvernement ne fait que commencer. Propos recueillis par Nabil Wakim

Cette journée de mobilisation contre la réforme des retraites arrive-t-elle trop tard ?

C'est le début d'un bras de fer avec le gouvernement, une nouvelle étape dans la mobilisation. Il faudra se retrouver tous ensemble, dans la rue avec les syndicats, et par ailleurs dans un large front politique et social. C'est ce qu'ont commencé à faire la Fondation Copernic et Attac. Je serai moi-même présent à Marseille à un meeting de soutien.

Pensez-vous que les syndicats peuvent faire reculer le gouvernement ?

Il est clair qu'une journée de mobilisation ne suffira pas. Il faut trouver les chemins des convergences et des luttes. C'est ce qu'on avait réussi à faire pendant le CPE (contrat première embauche : type de contrat de travail à durée indéterminée à destination des moins de 26 ans, qu'avait voulu mettre en place le gouvernement Villepin en 2006). Maintenant, il faut un déclic pour que la mobilisation prenne de l'ampleur. La vraie-fausse annonce du gouvernement sur la fin de la retraite à 60 ans a remobilisé les gens. Aujourd'hui, il y a deux possibilités : soit Sarkozy passe en force et, comme l'a fait Maragert Thatcher en Grande-Bretagne, casse le mouvement social pendant des années ; soit il se prend un retour de bomerang grâce à une large mobilisation populaire. La partie reste ouverte.

Que pensez-vous du contre-projet de réforme formulé par le Parti socialiste ?

Le Parti socialiste a enfin tranché, il est pour la défense de la retraite à 60 ans. Tant mieux. Nous ne sommes pas d'accord sur les solutions à apporter : nous sommes pour revenir aux 37,5 années de cotisation. Mais il n'y a pas de raison de ne pas être ensemble dans la bataille contre le projet du gouvernement. Il faut le front le plus large possible et, pour cela, le PS doit participer aux mobilisations unitaires. Ils ont participé à un meeting avant de rendre public leur projet, ils doivent aller plus loin.

Commentaire.

Une "vraie-fausse annonce" la liquidation programmée des 60 ans ? Il doit être le seul à le penser dans ce pays ! Vue la médiocrité de son analyse de la situation, on comprend mieux pourquoi la lutte de classe ne serait qu'un jeu pour lui. On se demandera s'il est vraiment conscient de ce qu'il dit ou s'il s'en fout complètement quand il explique que pour aller de l'avant il faudrait qu'un "déclat" se produise, de la part des dirigeants pourris des syndicats ou des partis PS-PCF-PG sans doute. Tu parles d'une proposition ! Que propose-t-il ? Absolument rien. Il s'en remet aux appareils qui sont les maîtres du "déclat" !

Et puis, la question déterminante n'est pas celle de savoir si le "mouvement social sera" cassé pour des années si l'hystérique du Palais parvenait à ses fins, mais sa nature sociale, à savoir si le mouvement ouvrier demeurera encore longtemps un mouvement ouvrier bourgeois pour reprendre une formule d'Engels, ou s'il sera capable de renouer avec la tradition révolutionnaire du prolétariat du début du XXe siècle dont l'orientation était fixée par la perspective du socialisme.

C'est cette question précise qui devrait alimenter la discussion au sein du mouvement ouvrier afin de redonner une orientation politique à son combat qui corresponde à son objectif final : la prise du pouvoir et l'abolition du capitalisme. Il est relativement facile de comprendre, que lorsque l'on ne sait pas dans quelle direction s'orienter, on suivra automatiquement le chemin qui se présente à nous ou qui est déjà tout tracé, et qui en l'occurrence correspond à celui que le capitalisme nous a réservé avec la complicité des appareils. Or c'est justement ce chemin qu'il faut abandonner pour retrouver la voie du combat de classe indépendant du régime et des institutions.

Que Besancenot n'ait rien compris au contenu du document du PS du 18 mai sur les retraites dans lequel le report de l'âge du départ à la retraite à 61,5 ou 62 était déjà acté, et au-delà à partir de 2020 ou 2030, on a du mal à le penser ou alors cela démontre simplement qu'il n'a pas les qualités requises pour diriger un parti ou qu'il ne sait lire. A moins que l'attitude du NPA vis-à-vis du PS soit à géométrie variable et que sa soi-disant indépendance du PS ne soit finalement que de l'esbroufe, ce qu'on ne peut s'empêcher de penser très fort.

Finalement, au NPA tout comme hier à la LCR, ils cultivent le culte des apparences, des mirages, des chimères, des leurres ou autres fables en guise de programme d'action ! Et je pèse mes mots.

Vous comprendrez peut-être mieux pourquoi un jour je vous ai dit que je connaissais assez peu la LCR, parce que le peu que j'en connaissais m'avait convaincu que je perdrais mon temps à écouter ou lire des gens aussi peu sérieux, Besancenot le confirme aujourd'hui. Dans la vie on doit se donner ou viser la perfection comme idéal, avec le NPA on a plutôt tendance à être attiré vers la médiocrité, simple constat, sans appel, on peut le renouveler quasiment quotidiennement.

Retraites : vers des concessions au secteur public. (28.05)

lemonde.fr - 27.05

Eric Woerth a fini par reconnaître ce que toute la presse annonçait : dans un entretien à Paris-Match, mardi 25 mai, il admet que le gouvernement compte bien "jouer sur l'âge légal", et donc en finir avec la retraite à 60 ans. Annoncé à la veille de la seconde manifestation syndicale sur la question, l'annonce - un secret de polichinelle tant les fuites dans la presse se sont multipliées - est tempérée de concessions aux syndicats, notamment sur les régimes spéciaux et les retraites de la fonction publique.

Régimes spéciaux : pas de nouvelle réforme. Le même Eric Woerth annonce en effet, mercredi 26 mai sur LCI, que le gouvernement épargnera les régimes spéciaux de retraites. Une décision qui surprend jusqu'à l'UMP. "Nous respecterons à la lettre les engagements qui ont été pris en 2007. La peinture est à peine fraîche, les régimes spéciaux ont été réformés et considérablement réformés", assume le ministre du travail. Ces régimes, qui concernent 500 000 actifs et un million de retraités, ont été réformés en 2007. Ils passeront progressivement de 37,5 à 40 ans de cotisation. Mais ils conservent la possibilité de partir à 60 ans, ce jusqu'en 2018. Une manière "d'acheter" une paix sociale relative aux syndicats et en particulier à la CGT, dont EDF et la SNCF sont des bastions ? La question peut se poser.

Fonction publique : vers d'importantes concessions ? Lors de la convention UMP sur les retraites, les ténors du parti présidentiel ont semblé prudents sur la question d'un alignement des régimes public et privé. "Nous ne voulons pas dresser une France contre l'autre", a expliqué le secrétaire général de l'UMP Xavier Bertrand, cité par Les Echos. La majorité craint que les fonctionnaires soient les premiers à descendre dans la rue, mais son électorat réclame un rapprochement entre les deux régimes. Au centre des débats : les modalités de calcul de la

pension. Dans le privé, ce sont les 25 meilleures années qui servent de référence. Dans le public, ce sont les six derniers mois d'activité. "Il est logique qu'il n'y ait pas tout à fait le même système, parce que ce n'est pas le même métier", a justifié Eric Woerth. Plus allusif encore, Xavier Bertrand a reconnu : "Ce qui est symbolique n'est pas forcément le plus efficace en termes de financement."

Pas de caisse spécifique pour la fonction publique : Georges Tron, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a également lâché du lest sur un autre sujet susceptible de fâcher les syndicats : la mise en place d'une caisse de retraite spécifique aux fonctionnaires. Ceux-ci sont pour le moment dépendants de l'administration centrale, qui gère leurs pensions directement. Une solution qui ne satisfait pas le gouvernement, mais que les syndicats refusent de voir changer de crainte, comme l'explique aux Echos Bernadette Groison, de la FSU, "que l'Etat employeur n'assume pas les décisions prises par le pouvoir politique". Le secrétaire d'Etat a finalement renoncé mardi à cette caisse. Il a également entretenu le flou sur un autre sujet sensible, celui du taux de cotisation

Doucement sur les départs anticipés : Toujours selon Les Echos, le gouvernement devrait imposer aux agents de "catégorie active", qui bénéficient d'un départ anticipé lié aux spécificités de leur métier (pompiers, policiers, douaniers), de reculer leur âge de départ comme les autres. Ceux qui peuvent toucher une pension à 50 ans le feraient à terme à 52, et ceux qui partent à 55 ans, à 57. A terme, le gouvernement ambitionne de reconsidérer les professions bénéficiant de ces privilèges, mais il avance à pas comptés sur ce dossier potentiellement explosif.

Crèches: nouvelle journée de manifestations, samedi. (29.05)

AP - 28.05

Le collectif "Pas de bébés à la consigne", appelle à une nouvelle journée de manifestations un peu partout en France, samedi, contre le projet de décret assouplissant les conditions d'accueil dans les crèches.

Après les journées de mobilisation en semaine, le collectif, qui regroupe plusieurs dizaines de syndicats et d'associations, a choisi d'appeler à manifester un samedi dans l'espoir de mobiliser les familles, en premier lieu les parents, et espère, dans un communiqué, une "déferlante nationale de la petite enfance"

Des manifestations sont prévues dans une quarantaine de villes, notamment à Bordeaux, Lyon, Nantes, Rennes, Saint-Etienne, Strasbourg ou encore Paris. Dans la capitale, le cortège doit partir à 14h30 du jardin du Luxembourg en direction de la place de la Bastille.

Après deux journées de grève et de manifestations très fortement suivies les 11 mars et 8 avril, le mouvement des personnels de la petite enfance a montré des signes d'essoufflement, avec une baisse de la mobilisation lors des derniers défilés et arrêts de travail organisés le 6 mai.

Le collectif exige toujours le retrait du projet de décret gouvernemental assouplissant les conditions d'accueil dans les crèches, dont la parution au "Journal officiel" est annoncée pour juin par le cabinet de la secrétaire d'Etat à la Famille Nadine Morano.

Ce projet prévoit de limiter les 10% d'accueil en surnombre autorisé depuis 2007 "certains jours de la semaine", aux seuls "établissements ou services d'une capacité égale ou inférieure à vingt places". Il l'augmente à 15% pour les crèches comportant jusqu'à 40 places et à 20% pour celles supérieures à 40 places, sans pour autant augmenter le nombre d'adultes présents.

Le projet prévoit également de baisser de 10% (passant de 50% à 40% au moins de l'effectif total d'encadrement) le nombre de "puéricultrices diplômées d'Etat, des éducateurs de jeunes enfants diplômés d'Etat, des auxiliaires de puériculture diplômés, des infirmiers diplômés d'Etat ou des psychomotriciens diplômés d'Etat", présents dans les établissements.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)